FAO LIBRARY AN: 448771

ARC/90/REP

RAPPORT

Marrakech,
Maroc,
11-15 juin
1990

Seizième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique

Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

Etats Membres de la FAO appartenant à la Région Afrique (au 15 juin 1990)

Algérie
Angola
Bénin
Botswana
Burkina Faso
Burundi
Cameroun
Cap-Vert
Comores
Congo
Côte d'Ivoire
Ethiopie
Gabon
Gambie
Ghana
Guinée
Guinée-Bissau
Guinée équatoriale
Jamahiriya arabe libyenne
Kenya
Lesotho
Libéria
Madagascar
Malawi
Mali
Maroc
Maurice
Mauritanie
Mozambique
Namibie
Niger
Nigéria
Ouganda
République centrafricaine
Rwanda
Sao Tomé-et-Principe
Sénégal
Seychelles
Sierra Leone
Soudan
Swaziland
Tanzanie
Tchad
Togo
Tunisie
Zaïre
Zambie
Zimbabwe

Date et lieu des conférences régionales de la FAO pour l'Afrique

Première — Lagos, Nigéria, 3-12 novembre 1960
Deuxième — Tunis, Tunisie, 1-10 novembre 1962
Troisième — Addis-Abeba, Ethiopie, 3-15 septembre 1964
Quatrième — Abidjan, Côte d'Ivoire, 9-19 novembre 1966
Cinquième — Kampala, Ouganda, 18-29 novembre 1968
Sixième — Alger, Algérie, 17 septembre-3 octobre 1970
Septième — Libreville, Gabon, 14-30 septembre 1972
Huitième — Rose Hill, Maurice, 1-17 août 1974
Neuvième — Freetown, Sierra Leone, 2-12 novembre 1976
Dixième — Arusha, Tanzanie, 18-28 septembre 1978
Onzième — Lomé, Togo, 16-27 juin 1980
Douzième — Alger, Algérie, 22 septembre-2 octobre 1982
Treizième — Harare, Zimbabwe, 16-25 juillet 1984
Quatorzième — Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, 2-11 septembre 1986
Quinzième — Moka, Maurice, 26 avril-4 mai 1988
Seizième — Marrakech, Maroc, 11-15 juin 1990

ARC/90/REP

RAPPORT DE LA

SEIZIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

Marrakech, 11-15 juin 1990

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Rome, 1990

RAPPORT DE LA

SEIZIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

TABLE DES MATIERES

	Pages
RESUME DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	iv - ix
	Paragraphes
QUESTIONS PRELIMINAIRES	1 - 19
Organisation de la Conférence	1 - 3
Cérémonie d'ouverture	4 - 7
Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur	8 - 9
Adoption de l'ordre du jour et du calendrier	10
Déclaration du Directeur général de la FAO	11 - 19
RESUME DES DEBATS	20 - 84
Exposés nationaux et débat général sur la situation alimentaire et agricole en Afrique	20 - 32
Rapport sur les activités de la FAO dans la Région, 1988-89	33 - 46
Stratégies de lutte contre la malnutrition en Afrique	47 - 59
La conservation et la restauration des terres en Afrique: un programme international	60 - 84
QUESTIONS DIVERSES	85 - 112
Représentation de la Région au Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI)	85 - 86
Suite donnée au programme d'aide en nature	87 - 89
Rapport sur la Campagne antiacridienne	90 - 98
Mise en oeuvre du Programme d'action de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural	99 - 102
Date et lieu de la dix-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique	103
Adoption du Rapport	104
Clôture de la Conférence	105 - 112

ANNEXES

A. Ordre du jour
B. Liste des participants
C. Liste des documents
D. Déclaration du Directeur général
E. Motion de remerciement

RESUME DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Exposés nationaux et débat général

A l'attention des gouvernements

La Conférence,

1. a manifesté sa profonde préoccupation face à la récente apparition de la lucilie bouchère en Libye, qui risque de mettre en péril les élevages africains et européens si des mesures efficaces de lutte ne sont pas prises de toute urgence et a lancé un appel aux pays donateurs pour qu'ils apportent au fonds fiduciaire créé par la FAO les moyens nécessaires à la campagne d'éradication de ce fléau (par. 23 et 46);

2. a félicité la FAO pour le rôle joué dans la coordination de la campagne antiacridienne et dans celle de la lutte contre les grandes endémies du bétail (par. 23);

3. a souligné la nécessité de prendre de nouvelles mesures significatives d'allégement de la dette (par. 25);

4. se réjouissant de l'amélioration récente des relations politiques entre grandes puissances et de l'abandon de la confrontation au profit de la coopération et de l'effort commun pour le développement, a exprimé son inquiétude face à la possibilité d'une réorientation des ressources financières vers l'Europe de l'Est au détriment de l'Afrique (par. 26 et 38);

5. a mis l'accent sur la nécessité d'améliorer les infrastructures (réseaux de communications et de transport, installations de stockage), les services d'appui, la commercialisation, le crédit et le commerce intra-africain (par. 29);

6. a de nouveau exhorté les pays membres qui n'avaient pas encore réglé leurs contributions ordinaires à s'acquitter de leurs arriérés et à verser leur contribution ordinaire afin que le Programme de la FAO approuvé par la vingt-cinquième conférence puisse être mis en oeuvre sans délai et dans son intégralité (par. 30 et 45).

A l'attention de la FAO

La Conférence,

7. s'est félicitée des mesures prises par le Directeur général de la FAO pour lutter contre la lucilie bouchère au nombre desquelles figure la création d'une unité d'intervention d'urgence et d'un fonds fiduciaire et a demandé que les efforts coordonnés par la FAO soient poursuivis avec le soutien de la communauté internationale et en collaboration avec les autres organisations internationales (par. 23 et 46);

8. a apporté son soutien aux efforts du Directeur général pour une implication et une participation accrues de la FAO dans la formulation des stratégies d'ajustement structurel (par. 27);

9. a reconnu l'importance du maintien et du renforcement du Programme de coopération technique (PCT) de la FAO qui lui donne la possibilité de faire face aux besoins des Etats Membres et à des situation d'urgence (par. 31).

Rapport sur les activités de la FAO dans la Région 1988-89

A l'attention des gouvernements

La Conférence,

10. est d'avis que toute modification des pouvoirs du CPA devrait s'accompagner d'une représentation plus équilibrée au sein de ce Comité (par. 40);

11. a souhaité que l'aide alimentaire d'urgence continue à être octroyée sans contingences politiques (par. 40);

12. a regretté les initiatives prises par certaines délégations lors des débats sur le programme de travail et budget 1990-91, dans le but d'influencer l'utilisation des ressources du PCT et de les réduire, au détriment des pays en développement (par. 41).

A l'attention de la FAO

La Conférence,

13. a exprimé le souhait qu'en vue des décisions en matière de remboursement aux agences des dépenses relatives aux projets financés par le PNUD, la complémentarité existant entre la FAO et le PNUD soit renforcée (par. 39);

14. a recommandé que le Bureau Régional de la FAO en Afrique soit renforcé et que davantage de responsabilités lui soient déléguées pour lui permettre d'encourager efficacement la coopération régionale et sous-régionale en étroite liaison avec les divers organismes régionaux et sous-régionaux. De même, il a été recommandé de renforcer les moyens des bureaux de la FAO dans les pays (par. 42);

15. a lancé un appel au Directeur général pour qu'il étudie les voies et moyens d'accroître la coopération avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international pour l'analyse et la formulation des programmes futurs d'ajustement structurel (par. 43);

16. a recommandé qu'un programme détaillé de suivi des diverses études, enquêtes de terrain et recommandations émanant des différentes autorités soit établi et que la FAO intensifie son appui à la recherche nationale, régionale et internationale (par. 44).

Stratégies de lutte contre la malnutrition en Afrique

A l'attention des gouvernements

La Conférence,

17. a mis l'accent sur le fait que le principe d'une stratégie à long terme pour améliorer l'alimentation et la nutrition dans la Région devait poser comme principe l'inclusion de la nutrition en tant que partie intégrante des plans de développement économiques, et notamment, agricoles (par. 51);

18. a recommandé de donner la plus haute priorité à la formation de personnel qualifié dans le domaine de l'analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle et dans celui de la formulation de stratégies à court terme et long termes (par. 52);

19. a souligné l'urgence de renforcer la coopération aux niveaux régional et sous-régional en Afrique, particulièrement dans le domaine de la technologie alimentaire et celui de la commercialisation et du stockage, de façon à garantir la qualité des produits alimentaires et la stabilité des approvisionnements (par. 53);

20. a recommandé que des mesures soient prises afin de promouvoir une plus grande productivité ainsi que des revenus plus élevés aux femmes, notamment par le biais d'un meilleur approvisionnement en espèces animales et végétales améliorées, par une éducation appropriée, et par une aide spécifique à travers les services de vulgarisation et d'économie familiale spécialisés (par. 55);

21. a souligné le rôle important de systèmes d'éducation nutritionnelle adaptés au contexte local pour améliorer la nutrition grâce à une utilisation rationnelle des ressources des ménages et pour éviter l'apparition de comportements alimentaires aberrants (par. 57);

22. a insisté sur la nécessité de mettre au point des matériels éducatifs dans les langues locales et d'utiliser les médias les plus modernes pour diffuser les messages en faveur d'une alimentation saine aux grandes masses. Dans ce contexte, les services de radiodiffusion rurale ont montré leur efficacité, particulièrement auprès des populations illettrées (par. 57);

23. a fait appel aux bailleurs de fonds pour qu'ils financent les infrastructures nécessaires au contrôle de la qualité et à la formation du personnel, et pour permettre aux pays membres de satisfaire les conditions mises à l'importation de leurs produits (par. 58).

A l'attention de la FAO

La Conférence,

24. a approuvé l'intégration d'une dimension nutritionnelle dans les programmes d'alerte rapide; elle a aussi approuvé l'utilisation des indicateurs nutritionnels dans le cadre de l'établissement d'un système global de surveillance nutritionnelle (par. 56);

25. a recommandé que ses conclusions et recommandations sur les stratégies propres à améliorer la situation alimentaire et nutritionnelle de l'Afrique soient dûment prises en compte dans les travaux préparatoires à la Conférence internationale sur la nutrition (par. 59).

La Conservation et la restauration des terres en Afrique: un programme international

A l'attention des gouvernements

La Conférence,

26. a apporté son soutien aux recommandations du Programme et l'a approuvé dans son ensemble tout en demandant à la FAO de prendre les mesures nécessaires à sa mise en oeuvre (par. 74);

27. a souligné la nécessité d'adopter une nouvelle approche associant les utilisateurs des terres, dont la participation active et intéressée est indispensable à la réussite de toute entreprise de conservation et de restauration des terres (par. 76);

28. a invité les pays à se partager les tâches et à mettre en commun leurs connaissances et leur expérience en matière de conservation des terres (par. 81);

29. a reconnu l'importance de la coopération technique en cours entre certains pays industrialisés et la FAO en matière de conservation des sols. A titre d'exemple, l'initiative française récente de l'"Observatoire du Sahara et du Sahel" pourrait constituer une activité complémentaire au présent programme (par. 84).

A l'attention de la FAO

La Conférence,

30. a approuvé le Programme dans son ensemble tout en demandant à la FAO de prendre les mesures nécessaires à sa mise en oeuvre (par. 74);

31. a souhaité que la FAO joue un rôle de chef de file et de coordinateur dans le domaine de la conservation et restauration des terres en Afrique, compte tenu du fait que la dégradation des terres va au-delà des frontières nationales (par. 81);

32. a appelé de ses voeux une conférence internationale au cours de laquelle il serait possible d'examiner les problèmes en vue de trouver les solutions qui s'imposent (par. 82).

Représentation de la Région au Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI)

A l'attention des gouvernements

La Conférence,

33. a élu le Royaume du Maroc (Mr. H. Faraj, Directeur de l'Institut national de la recherche agronomique) pour représenter la Région au GCRAI de 1991 à 1994 (par. 86).

Suite donnée au programme d'aide en nature

A l'attention des gouvernements

La Conférence,

34. a approuvé l'analyse et les recommandations figurant dans l'étude, qui correspondent véritablement aux besoins de l'Afrique (par. 88);

35. a lancé un appel à la communauté des donateurs pour qu'elle appuie davantage cette forme d'assistance (par. 89).

A l'attention de la FAO

La Conférence,

36. a demandé à la FAO d'intensifier ses efforts pour convaincre les donateurs d'accepter une expansion de l'aide en nature aux conditions recommandées par l'étude, ainsi que d'élargir ses programmes de formation dans ce domaine (par. 89);

37. a demandé à la FAO de continuer à informer la Conférence des progrès accomplis et d'entreprendre, en temps utile une évaluation plus détaillée des réponses des donateurs et des bénéficiaires (par. 89).

Rapport sur la Campagne antiacridienne

A l'attention des gouvernements

La Conférence,

38. a souligné qu'une stratégie à moyen et long termes pouvant contrecarrer toute activité acridienne dans la région doit reposer sur une lutte préventive contre le criquet pèlerin dans ses habitats permanents (par. 94);

39. a recommandé de donner la plus haute priorité à la recherche acridienne en vue d'améliorer les connaissances dans tous les domaines de la lutte antiacridienne (par. 95);

40. a recommandé la poursuite des efforts entrepris en vue de trouver des solutions alternatives acceptables en remplacement de l'utilisation des pesticides pour la lutte contre les acridiens (par. 96).

A l'attention de la FAO

La Conférence,

41. s'est félicitée des opérations et actions diverses menées par la FAO dans le domaine de la lutte antiacridienne en étroite relation avec les pays concernés et la communauté internationale. elle a demandé à la FAO de poursuivre sa collaboration avec les pays intéressés et le FIDA en vue de la finalisation du projet régional de lutte préventive à long terme, et de coordonner la mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en exécution du projet (par. 98).

Mise en oeuvre du Programme d'action de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural

A l'attention des gouvernements

La Conférence,

42. a approuvé d'une manière générale la proposition faite par la FAO que la dix-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique ait pour thème principal l'examen du bilan des progrès réalisés dans le domaine de la réforme agraire et du développement rural (par. 102).

A l'attention de la FAO

La Conférence,

43. a adopté la proposition selon laquelle la réforme agraire sera l'un des thèmes principaux de la dix-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique (par. 102).

Date et lieu de la dix-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique

A l'attention de la FAO

La Conférence,

44. a noté la seconde invitation du Ghana ainsi que l'offre du Rwanda d'accueillir la dix-septième Conférence régionale pour l'Afrique et a demandé au Directeur général d'examiner les invitations avec les Etats Membres concernés et fixer le lieu et la date de la prochaine Conférence conformément à la procédure habituelle (par. 103).

QUESTIONS PRELIMINAIRES

Organisation de la Conférence

1. La seizième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique s'est tenue au Centre de Conférence de l'hôtel Atlas Asni, à Marrakech (Maroc) du 11 au 15 juin 1990.

2. Ont participé à la Conférence les délégués de 43 Etats Membres de la Région dont 28 pays représentés au niveau ministériel ainsi que des observateurs de pays situés en dehors de la région, l'observateur permanent du Saint-Siège, un observateur de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) et des observateurs d'organisations intergouvernementales. La liste des participants figure à l'Annexe B et la liste des documents de la Conférence, à l'Annexe C.

3. Le Président indépendant du Conseil de la FAO a assisté à la Conférence.

Cérémonie d'ouverture

4. Dans son allocution liminaire, Monsieur Edouard Saouma, Directeur général de la FAO a remercié le Gouvernement de Sa Majesté le Roi du Maroc de son hospitalité chaleureuse et des excellentes installations mises à la disposition de la Conférence. Il a ensuite invité le Premier Ministre marocain, Son Excellence le Docteur Azzedine Laraki, à prendre la parole.

5. Dans son discours d'ouverture, le Premier Ministre a souhaité la bienvenue aux délégués, au nom de Sa Majesté le Roi Hassan II. Il a rendu un hommage particulier aux efforts déployés par la FAO, sous la direction de Edouard Saouma en faveur du développement de l'agriculture mondiale en général, et de l'agriculture africaine en particulier. Il a rappelé que dans la plupart des pays du continent, le revenu par habitant est, en moyenne, de 400 dollars E.-U. et que la population augmente beaucoup plus rapidement que la production intérieure et que le secteur agricole est prédominant dans les économies africaines.

6. Il a noté avec regret que malgré les ressources naturelles considérables de l'Afrique, la situation économique du continent reste précaire sous l'effet de facteurs tels que: malnutrition, catastrophes naturelles ou causées par l'homme, ravageurs et maladies, aggravation de la dette, détérioration continue des termes de l'échange.

7. Le Premier Ministre a également évoqué l'évolution des relations économiques internationales, notamment dans le cadre des négociations commerciales multilatérales de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce et les changements politiques récemment intervenus en Europe de l'Est. Il a exprimé le souhait que ces changements débouchent sur une amélioration des relations économiques mondiales notamment par l'amélioration de l'accès aux marchés des pays développés et des termes de l'échange. Le Premier Ministre a appelé les pays africains à beaucoup de vigilance et à une coopération plus étroite. Il a instamment prié la FAO d'intensifier son aide à l'agriculture africaine, notamment par la réalisation d'études et de recherches sectorielles, et de contribuer à la préparation et à l'exécution de projets prenant notamment en compte la protection de l'environnement, la lutte contre la désertification, la lutte contre les criquets et l'expansion des grandes épizooties. Il a ensuite

présenté, dans leurs grandes lignes, les plans de développement approuvés par le Gouvernement de Sa Majesté, afin de moderniser l'agriculture marocaine, notamment dans les domaines de l'irrigation, la formation, la recherche, la protection de l'environnement, la maîtrise des calamités naturelles et les incitations économiques.

Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur

8. A sa première séance de travail, la Conférence a élu par acclamation Son Excellence M. Othmane Demnati, Ministre de l'agriculture et de la réforme agraire du Royaume du Maroc, Président de la Conférence. Dans une brève allocution, S.E. M. Demnati a souhaité aux délégués la bienvenue au Maroc et les a remerciés de la confiance qu'ils lui ont témoignée en lui confiant la direction des travaux. Il a souhaité un plein succès à la Conférence dans ses délibérations, en sollicitant le soutien et la coopération des délégations.

9. La Conférence a ensuite élu S.E. João Pereira Silva, Ministre du développement rural et des pêches du Cap-Vert, aux fonctions de premier Vice-Président et S.E. A.L. Thoahlane, Ministre de la santé du Lesotho, aux fonctions de deuxième Vice-Président. S.E. M.J. Tchicaya, Ambassadeur du Congo en Italie et Représentant permanent auprès de la FAO, a été élu Rapporteur.

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

10. La Conférence a adopté l'ordre du jour et le calendrier de ses travaux. L'ordre du jour figure à l'Annexe A.

Déclaration du Directeur général de la FAO

11. Dans son discours d'ouverture, M. Edouard Saouma, Directeur général de la FAO, a tout d'abord rendu hommage à sa Majesté le Roi Hassan II et a remercié le Gouvernement du Royaume du Maroc de sa généreuse hospitalité.

12. Le Directeur général a ensuite évoqué la situation actuelle de l'Afrique, qui a été et demeure essentiellement un fournisseur de matières premières. Les ressources non renouvelables sont exploitées intensivement, tandis que l'exploitation abusive des ressources renouvelables dépasse de plus en plus leur capacité naturelle de régénération.

13. Le Directeur général a appelé l'attention de la Conférence sur l'écart qui se creuse entre le fort taux d'accroissement démographique (3 pour cent par an) et l'augmentation plus faible de la production agricole (2 pour cent par an). Il a rappelé que les ressources physiques de l'Afrique étaient limitées, 20 pour cent seulement des terres étant aptes à l'agriculture. Cependant, 10 millions de kilomètres carrés, actuellement improductifs à cause des infestations par les maladies, pourraient être mis en culture, s'ils étaient assainis. Les calamités naturelles ou provoquées par l'homme (recrudescence de maladies et de fléaux anciens ou nouveaux, sécheresses répétées et troubles civils), qui ont décimé des millions d'Africains, continuent d'entraver le développement de l'agriculture africaine. Le Directeur général a informé la Conférence qu'à l'heure actuelle, on ne comptait pas moins d'une vingtaine de pays africains qui connaissent des situations d'urgence.

14. Le Directeur général a également évoqué l'environnement économique défavorable - fléchissement de la demande et dérapage des prix qui perpétuent l'état de dépendance du continent, dont les prix des exportations agricoles sont fixés en dehors de la Région.

15. Les difficultés intérieures se trouvent aggravées par les contraintes extérieures - détérioration des termes de l'échange, fardeau du service de la dette, conjoncture économique mondiale défavorable, entraînant une régression des marchés mondiaux. Pour surmonter ces obstacles, le Directeur général a recommandé une série de mesures, notamment l'allégement de la dette, qui jusqu'à présent a donné lieu à des initiatives louables mais insuffisantes; la fixation des prix rémunérateurs et stables pour les matières premières exportées par l'Afrique; la mise en oeuvre de stratégies nationales réalistes de développement adaptées aux conditions spécifiques et aux besoins de chaque pays.

16. Le Directeur général a lancé un appel à la Conférence pour que l'on procède à une réévaluation critique de l'impact de l'aide alimentaire, notamment de son influence sur le développement agricole. Il a demandé que l'aide en nature sous forme d'intrants agricoles, dont les objectifs doivent être énergiquement poursuivis, fasse l'objet d'une analyse approfondie. Il a également évoqué la nécessité d'une coopération régionale africaine afin de développer les échanges sud-sud. En outre, il a souligné le besoin de formation de personnel en tant que capital humain indispensable au développement.

17. Parmi les signes encourageants, le Directeur général a rappelé l'accession de la Namibie à l'indépendance politique et il a informé la Conférence qu'il avait déjà ouvert un bureau de la FAO dans ce pays. Il a également signalé l'avènement récent d'un climat de détente politique en Afrique du Sud qui, il faut l'espérer, aboutira à la disparition totale et définitive de l'apartheid.

18. Le Directeur général a également évoqué l'action menée par la FAO en Afrique et il a mentionné, en particulier, la menace que fait peser la lucilie bouchère sur le bétail. A cet égard, la FAO à mis sur pied, sur le modèle du Centre d'intervention antiacridienne d'urgence (ECLO), une équipe spéciale chargée de mobiliser les ressources financières et de coordonner les opérations. Il a toutefois regretté que les difficultés financières actuelles entravent les activités de l'Organisation et il a demandé aux délégations qu'elles lancent un appel aux pays qui sont redevables d'arriérés à l'Organisation afin qu'ils honorent leurs obligations.

19. Avant de conclure, le Directeur général a rappelé deux des points inscrits à l'ordre du jour de la Conférence, à savoir la lutte contre la malnutrition et la dégradation des terres. Il a appelé l'attention de la Conférence sur les effets délétères de la malnutrition sur la santé et le bien-être des populations et il a préconisé l'adoption de mesures et de mécanismes de nature à réduire la malnutrition et la dégradation de l'environnement. Le texte intégral du discours du Directeur général figure à l'Annexe D.

RESUME DES DEBATS

Exposés nationaux et débat général sur la situation alimentaire et agricole en Afrique

20. Des exposés ont été présentés par les délégués des 31 pays suivants (par ordre de présentation): Nigéria, Malawi, Niger, Ghana, Ouganda, Kenya, Mali, Bénin, Togo, Mauritanie, Cameroun, Zaïre, Lesotho, Guinée, Angola, Libéria, Congo, Zambie, Tunisie, Madagascar, Côte d'Ivoire, Soudan, Ethiopie, Algérie, Tanzanie, Gabon, Lybie, Burkina Faso, Sénégal, Rwanda et Maroc. L'exposé national de la délégation de la République centrafricaine a été versé au dossier de la Conférence régionale.

21. Le Président indépendant du Conseil de la FAO s'est adressé à la Conférence. Des déclarations ont également été faites par les représentants de l'Organisation de l'unité africaine, de la France, des Etats-Unis d'Amérique et de l'Egypte.

22. La Conférence s'est préoccupée de l'aggravation de la faim, de la malnutrition et de la pauvreté dans le continent. La faiblesse structurelle des économies africaines n'a pas permis jusqu'ici de résoudre ces problèmes.

23. Les aléas climatiques et les modifications du milieu ambiant ont également eu une influence déterminante. Les sécheresses sont devenues plus fréquentes et plus dévastatrices et la désertification s'est accélérée. La baisse progressive de la fertilité des sols, la prolifération des infestations de ravageurs et les maladies végétales et animales ont encore aggravé la situation à laquelle le continent est confronté. A ce titre, la Conférence a manifesté sa profonde préoccupation face à la récente apparition en Libye de la lucilie bouchère, laquelle risque de mettre en péril les élevages africains et européens si des mesures efficaces de lutte ne sont pas prises de toute urgence. Dans ce cadre, la Conférence s'est félicitée des mesures prises par la Libye pour enrayer ce fléau. La Conférence s'est également félicitée des mesures prises par le Directeur général de la FAO, au nombre desquelles figure la création d'une unité d'intervention d'urgence et d'un fonds fiduciaire. La Conférence a lancé un appel aux pays donateurs pour qu'ils apportent à ce fonds les moyens nécessaires à la campagne d'éradication de ce fléau. La FAO a aussi été félicitée pour le rôle qu'elle a joué dans la coordination de la campagne antiacridienne et dans celle de la lutte contre les grandes endémies du bétail.

24. L'augmentation continue de la pression démograhique sur les terres, l'expansion de la population vers des zones marginales plus vulnérables et l'empiètement sur les ressources forestières sont la cause d'une dégradation accélérée des sols et du couvert végétal. Les déplacements de population vers les villes ou vers d'autres zones rurales et le vieillissement des populations paysannes restantes ont eu des effets négatifs sur la production agricole.

25. A toutes ces difficultés s'ajoute un climat économique international défavorable (prix faibles à l'exportation, prix élevés à l'importation, surendettement, taux d'intérêt internationaux élevés). En conséquence, la Conférence a souligné la nécessité de prendre de nouvelles mesures significatives d'allégement de la dette.

26. Le relèvement économique, la fuite des capitaux et un service de la dette exorbitant ont aussi été notés, comme facteurs entravants. Au même moment, le continent aurait besoin de ressources nouvelles importantes pour enrayer la dégradation des terres et des eaux qui compromet son avenir. La Conférence s'est réjouie de l'amélioration récente des relations politiques entre grandes puissances, de l'abandon de la confrontation au profit de la coopération et de l'effort commun pour le développement. Toutefois, elle s'est inquiétée du fait qu'une réorientation de ressources financières vers l'Europe de l'Est se fasse au détriment de l'Afrique.

27. La Conférence a évoqué les effets négatifs potentiels des programmes d'ajustement structurel sur la production agricole et sur la sécurité alimentaire, notamment au niveau de la population rurale. Elle soutient les efforts du Directeur général pour une implication et une participation accrue de la FAO dans la formulation des stratégies d'ajustement structurel.

28. L'accroissement démographique impose l'intensification de l'agriculture, donc l'amélioration des systèmes performants de production et l'utilisation plus intensive d'intrants agricoles.

29. La Conférence a insisté sur la nécessité d'améliorer les infrastructures (réseaux de transport et de communications, installations de stockage), les services d'appui, le crédit, la commercialisation et d'accroître les échanges intra-africains.

30. La Conférence a salué l'appui constant apporté par la FAO aux efforts déployés par les pays pour développer leur agriculture. Toutefois, elle a constaté que des Etats Membres n'avaient pas encore réglé leurs contributions ordinaires. En conséquence, la Conférence a de nouveau exhorté vivement ces pays à régler leurs arriérés et à verser leur contribution ordinaire, de manière à éviter de nouvelles coupes dans les programmes de la FAO.

31. Elle a notamment reconnu l'importance du maintien et du renforcement du Programme de coopération Technique (PCT) de la FAO, qui lui donne la capacité de faire face aux besoins des Etats Membres et à des situations d'urgence.

32. Dans leurs exposés nationaux, de nombreuses délégations ont souligné l'ampleur des efforts nationaux dans les domaines suivants: utilisation rationnelle des ressources naturelles: conservation et restauration des terres dégradées; protection de l'environnement; préparation du Plan d'action forestier tropical; reboisement; lutte contre l'érosion; sauvegarde et conservation de ressources halieutiques; rôle des femmes dans le développement. Les détails de ces interventions figurent aux points respectifs de l'ordre du jour.

Rapport sur les activités de la FAO dans la Région, 1988-89[1]

33. Le Sous-Directeur général et Représentant régional pour l'Afrique, M. Robert Tiebile N'Daw, a présenté le rapport sur les activités de la FAO dans la Région en 1988-89, en décrivant brièvement l'évolution de la situation de la région en général, de la production agricole et alimentaire en particulier, et en résumant les activités de la FAO.

---

1 ARC/90/2

34. Enumérant les difficultés que rencontre le développement agricole et rural dans la région, il a rappelé notamment l'accroissement des incertitudes climatiques, l'augmentation de la population, l'aggravation de la dégradation des sols et du couvert végétal, les calamités naturelles et autres (infestations acridiennes, sécheresses localisées, troubles politiques), la poursuite de la dégradation des termes de l'échange, le poids du service de la dette, et la réduction des flux financiers vers l'Afrique. Il a informé la Conférence des réductions des activités de la FAO en Afrique, conséquence de la crise financière due aux non-paiements de contributions statutaires par certains Etats Membres. Il a indiqué que, malgré cette crise financière sans précédent, le Directeur général a continué à assurer à l'Afrique une priorité réelle dans les programmes et budgets de la FAO.

35. L'accroissement de la production agricole régionale, grâce à une meilleure pluviométrie, a permis une augmentation du nombre de pays disposant d'excédents alimentaires. Cependant, la production alimentaire moyenne par habitant ne s'est pas améliorée.

36. Le Représentant régional a ensuite fait un résumé des activités de la FAO dans la Région dans chaque secteur (ressources naturelles, cultures, élevage, recherche et technologie, alimentation et nutrition, recensement agricole et statistiques, Système mondial d'information et d'alerte rapide, politiques alimentaires et agricoles, développement des pêches et des forêts, coopération technique entre pays en développement et programmes spéciaux).

37. Lors des débats généraux, la Conférence a félicité la FAO d'avoir réalisé toute une série d'activités alors qu'elle était astreinte à une dure austérité financière. La Conférence a reconnu que l'exercice biennal 1988-89 a été une période difficile et que les perspectives restaient sombres; en outre la situation est aggravée par le fait que certains grands bailleurs de fond n'ont pas encore payé leurs contributions ordinaires et tardent à régler leurs arriérés. La Conférence a noté avec inquiétude que les obligations n'ayant pas été honorées, l'Organisation a dû remettre à plus tard l'exécution de programmes importants.

38. Lors de l'examen des questions financières, la Conférence a exprimé la crainte que les modifications politiques récentes survenues dans les pays de l'Europe de l'Est ne se traduisent par une réduction des ressources financières traditionnellement approuvées en faveur de l'Afrique.

39. La Conférence a demandé des éclaircissements concernant les modifications à l'étude en matière de remboursement aux agences des dépenses d'appui relatives aux projets financés par le PNUD. A ce sujet, la Conférence a été informée que la question était à l'ordre du jour du Conseil d'administration du PNUD actuellement en réunion à Genève et qu'aucune décision n'a encore été prise. A cet égard, la Conférence a souhaité que la complémentarité existant entre la FAO et le PNUD soit renforcée.

40. Compte tenu du rôle que joue l'aide alimentaire dans le développement économique et la production agricole des pays africains, la Conférence a souhaité que l'aide alimentaire d'urgence continue à être octroyée sans contingences politiques. En ce qui concerne les relations entre le Comité des politiques et programmes d'aide alimentaires (CPA) du PAM d'une part, et l'ECOSOC et le Conseil de la FAO d'autre part, la

Conférence est d'avis que toute modification des pouvoirs du CPA devrait s'accompagner d'une représentation plus équilibrée au sein de cet organe.

41. La Conférence a rappelé que lors des débats sur le Programme de travail et budget de 1990-91, certaines délégations représentant de grands bailleurs de fonds ont contesté le niveau du budget du PCT et se sont plaintes d'un manque de transparence dans l'allocation des ressources de ce programme. La Conférence a regretté ces initiatives qui tendent à influencer l'utilisation des ressources du PCT et à les réduire, au détriment des pays en développement.

42. Il a été reconnu que les conférences régionales de la FAO pour l'Afrique étaient, pour les Ministres africains de l'agriculture, une occasion toute particulière d'échanger leurs expériences et d'harmoniser leurs idées dans le domaine du développement agricole. Il a été recommandé de renforcer le Bureau régional et de lui déléguer plus de responsabilités pour lui permettre d'encourager efficacement la coopération régionale et sous-régionale en étroite liaison avec les divers organismes régionaux et sous-régionaux. De même, il a été recommandé de renforcer les moyens des bureaux de la FAO dans les pays.

43. La Conférence s'est déclarée une nouvelle fois préoccupée des coûts sociaux de l'ajustement macro-économique et a regretté que la FAO n'ait pas été associée à la conception de la première série de programmes d'ajustement structurel. Elle a lancé un appel au Directeur général pour qu'il étudie les voies et moyens d'accroître la coopération avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international pour l'analyse et la formulation des programmes futurs d'ajustement structurel.

44. La Conférence a recommandé à l'Organisation d'établir un programme détaillé de suivi des diverses études, enquêtes de terrain et recommandations émanant des différentes activités. Cela pourrait être réalisé en améliorant la capacité d'absorption des Etats Membres, par exemple grâce à la formation des formateurs (vulgarisateurs), pour qu'ils puissent mieux donner suite à la recommandation. Il a également été suggéré que la FAO intensifie son appui à la recherche nationale, régionale et internationale.

45. La Conférence a appelé instamment les Etats Membres qui ne l'auraient pas encore fait à régler, sans délai, leur contribution statutaire à la FAO pour l'année en cours et a rappelé l'impérieuse nécessité pour les pays membres qui doivent des arriérés de contribution de s'acquitter de leurs obligations, afin que le Programme de la FAO approuvé par la vingt-cinquième Conférence en novembre 1989 puisse être mis en oeuvre sans délai et dans son intégralité.

46. La Conférence s'est déclarée très préoccupée de la menace que fait peser la lucilie bouchère, récemment identifiée en Libye, non seulement sur les animaux domestiques et la faune sauvage mais aussi sur les êtres humains. La Conférence a félicité la FAO pour les actions déjà entreprises pour faire face à ce fléau et lui a demandé de promouvoir et de coordonner un programme d'éradication avec l'appui de la communauté des donateurs et en collaboration avec les autres organisations internationales concernées.

Stratégies de lutte contre la malnutrition en Afrique[2]

47. Le Directeur de la Division des politiques alimentaires et de la nutrition a introduit ce point de l'ordre du jour. Il a déclaré que, selon les estimations de la FAO, les disponibilités énergétiques alimentaires (DEA) moyennes au niveau de la région n'ont augmenté que marginalement depuis trente ans et que les statistiques indiquent une quasi-stagnation des disponibilités énergétiques alimentaires dans toutes les sous-régions. C'est ainsi que la DEA moyenne par habitant et par jour en 1986 s'élevait à 2 158 Kcal contre un besoin énergétique moyen estimé à 2 112 Kcal, une marge insuffisante pour réduire le taux de malnutrition dans la région. En effet, plus d'un Africain sur trois reçoit une alimentation insuffisante et la tendance au cours des dernières années fait de l'Afrique la région du monde où la situation nutritionnelle est la plus préoccupante. Les conséquences économiques et sociales de cette situation sont alarmantes et constituent un lourd handicap pour le processus de développement des pays concernés.

48. En passant en revue les stratégies propres à améliorer la situation alimentaire et nutritionnelle de l'Afrique et les actions et mesures prises par les gouvernements et les agences internationales pour porter remède à la situation, la Conférence a été appelée à faire part de ses réflexions et propositions par l'élaboration d'une stratégie claire et cohérente applicable dans la région. Ces propositions pourraient faire part de la contribution des gouvernements de la région à la préparation de la Conférence internationale sur la nutrition qui se tiendra à Rome en décembre 1992.

49. Le Sous-Directeur général, représentant personnel du Directeur général et du Directeur régional pour l'Afrique de l'Organisation mondiale de la santé, a également fait une déclaration. Après s'être loué de la longue et fructueuse collaboration des deux agences dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition, il a souligné l'opportunité de la Conférence internationale sur la nutrition, qui attirera l'attention sur la malnutrition dans le monde d'aujourd'hui et fera une large place aux maladies d'affluence qui sont une cause majeure de morbidité et de mortalité dans les pays industrialisés comme dans les pays en développement. En ce qui concerne la région Afrique, il a souligné que de 10 à 20 des enfants naissent avec un poids inférieur à 2,5 kg et a estimé qu'au moins 60 millions d'enfants de moins de cinq ans souffraient de malnutrition chronique alors que 10 millions souffraient de malnutrition aiguë. L'avitaminose A affectait plus de 50 millions de personnes, la carence en iode en touchait plus de 150 millions, en menant bon nombre au crétinisme, et l'anémie ferriprive était générale chez les femmes. Pour lutter contre ces maux, un groupe spécial interagences pour le développement de l'alimentation et de la nutrition dans la région Afrique avait été créé récemment ainsi qu'un groupe technique FAO/FISE/OMS sur la nutrition. En outre, le Comité Régional de l'OMS pour l'Afrique a adopté en septembre 1989 une résolution proposant une Décennie internationale sur l'alimentation et la nutrition pour la région Afrique dont l'activité principale serait la formulation par les pays d'un plan d'action national à moyen terme sur l'alimentation et la nutrition par les Etats.

---

2 ARC/90/3

50. La Conférence a noté avec préoccupation que la situation alimentaire et nutritionnelle continuait à s'aggraver dans la région et que ce fait constituait l'un des principaux échecs des stratégies de développement des dernières décennies. Les diverses maladies liées à la nutrition sont présentes en Afrique, de la sous-nutrition aiguë aux maladies de surcharge en passant par les déficits spécifiques en micronutriments. Les causes d'une telle situation sont attribuées à l'insuffisance de la production agricole, aux communications et réseaux de commercialisation déficients, au pouvoir d'achat insuffisant, à la précarité des conditions sanitaires et aux comportements alimentaires inadaptés.

51. La Conférence a souligné qu'une stratégie à long terme pour améliorer l'alimentation et la nutrition dans la région devait poser comme principe que la nutrition devait faire partie intégrante des plans de développement économiques et, notamment, agricoles. Il était également indispensable d'intégrer des considérations nutritionnelles dans les programmes et projets de développement rural ainsi que dans les activités de foresterie et de pêche. Les ressources de la région étaient souvent sous-utilisées et devaient faire l'objet de programmes d'amélioration de la qualité et du rendement, grâce à une orientation nouvelle de la recherche agricole.

52. La Conférence, reconnaissant que le manque de personnel compétent était une contrainte majeure dans l'analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle et dans la formulation de stratégies à court, moyen et long termes, a recommandé de donner la plus haute priorité aux moyens de remédier à cette carence. La Conférence, pour assurer la participation de cadres qualifiés à la conception des stratégies et interventions appropriées, pour les mettre en oeuvre et pour en suivre les résultats, a insisté sur l'importance de mécanismes institutionnels adaptés pour développer une action véritablement multisectorielle. Elle a en outre insisté pour que l'analyse des problèmes nutritionnels accorde l'attention requise aux relations entre les niveaux "macro" et "micro", afin de pouvoir apprécier l'impact des politiques nationales sur les ménages.

53. La Conférence a reconnu que la région avait un potentiel de production agropastoral important, mais qu'elle ne maîtrisait pas le marché. Il était donc nécessaire que les stratégies de production nationales soient intégrées dans des réseaux sous-régionaux de sécurité alimentaire. La Conférence a souligné l'urgence de renforcer la coopération régionale et sous-régionale africaines, notamment dans les domaines de la technologie alimentaire et de la commercialisation et du stockage, de façon à assurer la stabilité des approvisionnements et la qualité des aliments.

54. La Conférence a affirmé que l'accomplissement de la sécurité alimentaire au niveau des ménages était la base de toute stratégie nutritionnelle dans la région et que son application au niveau du district permettait d'assurer la sécurité alimentaire au niveau des ménages d'une façon souple et efficace. Dans ce contexte, la Conférence a déclaré que l'agriculture paysanne traditionnelle devait sortir de la subsistance pour devenir une agriculture de marché performante.

55. La Conférence a souligné que toute stratégie nutritionnelle en Afrique devait tenir compte du rôle clé que jouent les femmes dans ce domaine et a recommandé que des mesures soient prises pour accroître leur productivité et leurs revenus grâce à des espèces animales et végétales améliorées, par une éducation appropriée et par une aide spécifique à travers des services de vulgarisation et d'économie familiale spécialisés.

La Conférence a noté que la qualité nutritive des aliments traditionnels africains était méconnue et qu'il était nécessaire d'en promouvoir la connaissance, la culture et la consommation.

56. La Conférence a pris note avec satisfaction de l'intégration d'une dimension nutritionnelle dans les programmes d'alerte rapide existants et à venir. Elle a également noté que les indicateurs nutritionnels mis au point par la FAO étaient utilisés dans les programmes destinés à mesurer la dimension sociale des politiques d'ajustement depuis leur début. La Conférence a approuvé l'expansion de ces techniques dans le cadre de l'établissement d'un système global de surveillance nutritionnelle destiné à identifier les problèmes, cibler les interventions et les évaluer.

57. La Conférence a souligné le rôle important de systèmes d'éducation nutritionnelle adaptés au contexte local pour améliorer la nutrition, grâce à une utilisation rationnelle des ressources des ménages, et pour éviter l'apparition de comportements alimentaires aberrants. La Conférence a insisté sur la nécessité de mettre au point des matériels éducatifs dans les langues locales et d'utiliser les médias les plus modernes pour diffuser les messages en faveur d'une alimentation saine aux grandes masses. Dans ce contexte, les services de radiodiffusion rurale ont montré leur efficacité, particulièrement auprès des populations illettrées.

58. La Conférence a noté avec satisfaction les progrès accomplis dans la qualité des aliments vendus en plein air. L'urbanisation rapide qui se manifeste dans la région accroît considérablement la quantité des denrées consommées par les citadins auprès des vendeurs ambulants et demande que des mesures soient prises pour contrôler la production, la vente et l'innocuité de ces aliments. Dans ce contexte, la Conférence a fait appel aux bailleurs de fonds pour qu'ils financent les infrastructures nécessaires au contrôle de la qualité et à la formation du personnel et pour permettre aux pays membres de satisfaire les conditions mises à l'importation de leurs produits.

59. La Conférence a exprimé sa satisfaction pour la participation de l'OMS à la Conférence régionale. Elle s'est félicitée de la coopération exemplaire qui existe entre la FAO et l'OMS dans le domaine de la nutrition et a exprimé son soutien total aux deux organisations dans leur initiative de convoquer une Conférence internationale sur la nutrition. En conséquence, la Conférence a recommandé que ses conclusions et recommandations sur les stratégies propres à améliorer la situation alimentaire et nutritionnelle de l'Afrique soient dûment prises en compte dans les travaux préparatoires à la Conférence internationale. Dans ce contexte, la Conférence a souhaité que les mécanismes interinstitutions existant en Afrique, tels que le Groupe spécial pour l'alimentation et la nutrition et le Groupe technique FAO/FISE/OMS, soient pleinement utilisés dans les préparatifs de la Conférence internationale et dans son suivi.

La conservation et la restauration des terres en Afrique: un programme international[3]

60. Le Fonctionnaire régional des ressources en sols a présenté ce document qui a été établi avec l'aide d'experts africains, conformément à la recommandation de la 14ème Conférence régionale à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) en 1986.

---

3 ARC/90/4

61. Le document a souligné que l'Afrique possède un potentiel agricole considérable que les agriculteurs africains ont su préserver au cours des siècles par des pratiques telles que la culture itinérante et le nomadisme pastoral. Toutefois, confrontés à un accroissement rapide de la population, ces systèmes traditionnels d'utilisation et de conservation des terres n'ont pas pu s'adapter aux exigences accrues de la production et il en est résulté une dégradation généralisée des terres.

62. Si certains pays ont commencé à prendre des mesures de conservation des sols il y a plus de 50 ans, les résultats obtenus ont été mitigés et de nombreux échecs ont côtoyé quelques rares succès. D'une façon générale, les programmes de conservation des sols se sont révélés très coûteux et peu efficaces, car les agriculteurs n'y ont pas été associés dès le début et n'ont pas accepté ou entretenu les ouvrages construits.

63. Il est donc nécessaire d'adopter une nouvelle approche à la conservation et à la restauration des sols, dans laquelle les gouvernements continuent d'assumer une responsabilité d'ensemble, tout en encourageant la participation et les initiatives de la population rurale dans la recherche de pratiques et de solutions économiquement rentables et socialement acceptables.

64. Fort heureusement, de telles solutions existent et permettent d'associer la conservation des sols à une amélioration de la productivité. Certaines d'entre elles consistent à maintenir une couverture végétale permanente, d'autres à dresser des barrières permettant de retenir le sol et les eaux de ruissellement qui serviront aux cultures.

65. Si l'Afrique est un continent trop vaste pour qu'il existe un schéma unique, on peut toutefois élaborer un cadre d'action comportant trois grands axes qui pourraient être mis en oeuvre par tout pays souhaitant appliquer un programme efficace de conservation et de restauration de ses ressources en terre. Ces trois axes consisteraient à : améliorer l'utilisation des terres; encourager la participation des utilisateurs; mettre en place des institutions.

66. L'amélioration de l'utilisation des terres comporte le recensement de la ressource en terre, l'évaluation de son potentiel et de son aptitude, ainsi que l'identification des zones dégradées. On peut ensuite diagnostiquer les causes da sa mauvaise utilisation afin de soigner le mal à la racine plutôt que de s'en tenir aux symptômes.

67. Les utilisateurs des terres devraient planifier et mettre en oeuvre des solutions conformes à leurs intérêts, tandis que les gouvernements les aideraient à identifier leurs problèmes, en les encourgeant, en les assistant et en renforçant ses services de soutien. Si au départ, une aide alimentaire est utile aux agriculteurs, à plus long terme elle risque de diminuer leur intérêt dans la consolidation des résultats.

68. Un comité de haut niveau pourrait aider à formuler une stratégie de conservation aux niveaux local, provincial et national, ainsi qu'à élaborer les politiques et à en assurer la coordination et le suivi. En dehors des activités nationales, chaque pays pourrait bénéficier des programmes des réseaux régionaux et sous-régionaux de coopération, pour la mise en commun de leurs expériences et le partage des coûts - notamment dans les domaines de la recherche et de la formation.

69. Afin de pouvoir affronter l'immense tâche que représente la mise en oeuvre d'un programme de conservation et de restauration des sols, de nombreux pays auront besoin d'une assistance et d'une coordination efficace à l'échelle internationale. La meilleure façon d'y parvenir incombe aux gouvernements, aux organes de financement, aux donateurs, aux institutions d'assistance technique et aux organisations non gouvernementales (ONG), en oeuvrant de concert à l'élaboration de programmes à long termes.

70. Le programme proposé débuterait, à la demande des gouvernements, par une mission d'étude composée d'experts nationaux et de représentants des institutions internationales intéressées. Cette mission serait chargée d'évaluer la situation et d'élaborer une série d'avant-projets de politique de conservation et de restauration des terres, en harmonie avec le plan national de développement et autres plans sectoriels en cours d'exécution dans le pays, tel que le Plan d'action forestier tropical.

71. Sur la base de cette évaluation, le gouvernement pourrait alors élaborer un plan d'action pour la conservation et la restauration de ses terres. Dans le cadre de ce plan d'action, on pourrait identifier et formuler des projets pour les zones prioritaires désignées par le gouvernement. Ce dernier pourrait demander la participation technique de la FAO, d'autres institutions et des donateurs intéressés potentiels. Tous les donateurs et les organismes d'assistance technique pourraient alors réunir une table ronde pour étudier les projets proposés et leur financement.

72. Une telle approche permettrait aux gouvernements d'élaborer et de mettre en oeuvre des plans et des programmes à long terme adaptés à leurs besoins. Les institutions d'assistance technique et les organismes donateurs se trouveraient associés à toutes les phases de la planification et de la mise en oeuvre et seraient plus en mesure de fournir une assistance à long terme et de sélectionner les projets de façon systématique.

73. Dans l'ensemble, le programme proposé devrait se concentrer principalement sur les terres cultivées et les pâturages où la dégradation est particulièrement intense et crée directement des menaces à la production agricole, alors que les actions de protection des bassins versants et la conservation des terres forestières relèveraient généralement des activités développées dans le cadre du Plan d'action forestier tropical (PAFT) et des institutions forestières nationales. Toutefois l'ensemble de ces actions devrait être coordonné dans le cadre des politiques et programmes nationaux développés par le présent schéma.

74. Au cours des débats, tous les délégués se sont félicités de la qualité du document, de la clarté de son exposé et de l'introduction audiovisuelle. Ils ont apporté leur soutien aux recommandations du Programme et l'ont approuvé dans son ensemble tout en demandant à la FAO de prendre les mesures nécessaires à sa mise en oeuvre.

75. Plusieurs délégations ont mis en exergue la gravité et l'ampleur de la dégradation des terres, sous ses différentes formes, en précisant qu'elle affecte la productivité et détruit les moyens de subsistance des populations jusqu'à les pousser parfois à émigrer. Les délégués ont évoqué les activités déjà réalisées dans leur pays, les sommes importantes dépensées pour différents projets, par exemple dans la lutte contre le ravinement, et la rareté des résultats satisfaisants.

76. La Conférence a souligné la nécessité d'adopter une nouvelle approche associant les utilisateurs des terres, dont la participation active et intéressée est indispensable à la réussite de toute entreprise de conservation et de restauration des terres.

77. Il a été reconnu que le programme constitue un cadre dans lequel les pays - en fonction de leurs conditions écologiques et socio-économiques particulières - pourront définir leurs propres plans et politiques.

78. Afin de disposer d'une base de travail solide, il faudrait procéder à un inventaire des ressources naturelles et à une évaluation des terres.

79. Les pressions excessives exercées sur le milieu pourraient, dans certains cas, être atténuées en encourageant des occupations non agricoles et en facilitant, si possible, des migrations vers des zones soigneusement choisies. Un aménagement adéquat des terres, l'intégration de l'élevage aux systèmes de culture, l'adoption de systèmes intégrés de nutrition des plantes comprenant l'utilisation optimale des plantes fixatrices d'azote, pourraient contribuer à accroître les rendements et à conserver la fertilité des sols.

80. La Conférence a reconnu que les pays africains dans leur ensemble sont confrontés à de sérieux problèmes de liquidité, qu'ils manquent de personnel qualifié et des moyens d'acquisition des intrants agricoles et que cette situation les empêche d'entreprendre des programmes conséquents.

81. Les problèmes de dégradation transcendant les frontières nationales, la Conférence a souhaité que la FAO joue un rôle de chef de file et de coordinateur dans ce domaine en invitant les pays à se partager les tâches et à mettre en commun leurs connaissances et leur expérience. La dégradation des sols est un problème à long terme appelant des solutions de longue haleine qui s'attaquent à la racine du mal plutôt qu'à ses symptômes.

82. Les délégués ont appelé de leurs voeux une conférence internationale au cours de laquelle il serait possible d'examiner les problèmes en vue de trouver les solutions qui s'imposeraient. Ils ont souhaité une participation internationale au programme. La Conférence a reconnu la grave pénurie de spécialistes de la conservation des sols et d'agents de vulgarisation de niveau intermédiaire. Cette pénurie exige un important effort de formation qui permettrait aux pays de gérer leur développement agricole sur une base durable.

83. La procédure de coordination de l'action internationale a été jugée en général bien fondée mais les délégués ont fait remarquer que dans certains cas, cette procédure pourrait être abrégée si certains éléments étaient déjà en place. La Conférence a jugé hautement souhaitable l'intégration du présent programme à d'autres tels que celui sur l'aide en nature.

84. La Conférence a reconnu l'importance de la coopération technique en cours entre certains pays industrialisés et la FAO en matière de conservation des sols. A titre d'exemple, l'initiative française récente de l'"Observatoire du Sahara et du Sahel" pourrait constituer une activité complémentaire au présent programme.

QUESTIONS DIVERSES

Représentation de la Région au Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI)[4]

85. Le Sous-Directeur général, Représentant Régional pour l'Afrique de la FAO a introduit ce point de l'ordre du jour en rappelant le rôle et la structure du GCRAI ainsi que les règles de représentation de la Région en son sein. Il a ensuite invité la Conférence à élire un nouveau pays pour représenter l'Afrique subsaharienne pour un mandat de quatre ans, en remplacement de la Zambie. Le Chef de la délégation de la Zambie a présenté un rapport et a fait un exposé sur l'exécution de son mandat.

86. La Conférence a ensuite élu le Royaume du Maroc (M. H. Faraj, Directeur de l'Institut national de la recherche agronomique) pour représenter la Région au GCRAI pendant les quatre prochaines années (1991-94).

Suite donnée au programme d'aide en nature[5]

87. En présentant la note d'information sur l'étude de l'aide en nature, le Coordinateur principal en planification et en politique du Département de l'Agriculture, a replacé cette étude dans le contexte des propositions du Directeur général concernant le Programme d'action pour l'agriculture africaine approuvé par la quatorzième Conférence régionale pour l'Afrique à Yamoussoukro, en 1986, en réponse à l'étude de la FAO intitulée "L'agriculture africaine : les 25 prochaines années". Dans ses conclusions, l'étude sur l'aide en nature souligne l'écart qui s'est creusé entre l'offre et la demande d'intrants au niveau national. Elle indique la nécessité d'adopter simultanément trois approches pour combler ce déficit : stimuler la production nationale d'intrants, promouvoir le commerce intrarégional et accroître les importations de provenance extrarégionale. Elle insiste sur la nécessité d'éviter les erreurs commises par le passé dans la livraison de l'aide en nature. Les recommandations formulées dans l'étude concernent les mesures politiques et opérationnelles visant à élargir et à améliorer l'aide en nature, notamment, la mise en place d'un cadre politique agréé pour ce type d'aide; l'adoption d'engagements pluri-annuels et la fourniture d'intrants uniquement lorsque les besoins ont été bien définis par les bénéficiaires. Enfin, un certain nombre d'activités de suivi ont été indiquées, à savoir le soutien accru aux pays pour l'élaboration de leurs politiques en matière d'intrants, la production locale d'intrants, l'adoption d'opérations triangulaires et l'utilisation de l'aide en nature pour des programmes intrants-contre-travail.

88. La Conférence a approuvé l'analyse et les recommandations figurant dans l'étude, qui correspondent véritablement aux besoins de l'Afrique. Elle a fait observer que les pressions exercées par les organismes financiers internationaux dans le cadre des programmes d'ajustement structurel obligeaient de nombreux gouvernements africains à supprimer les subventions accordées aux engrais et à d'autres facteurs de production et à prendre d'autres mesures ayant pour résultat une hausse du coût des

---

[4] ARC/90/5

[5] ARC/90/INF/4

intrants pour les agriculteurs. Les délégations ont estimé que ces pressions étaient particulièrement graves dans les pays où la population est contrainte de cultiver des terres marginales sans disposer d'engrais minéraux ou organiques appropriés ou encore dans le cas des pays sans littoral qui doivent supporter des frais considérables de transport des intrants. La Conférence a souligné que des formes intensives de production ne peuvent être adoptées et maintenues que si des engrais et d'autres facteurs modernes de production viennent compléter les méthodes traditionnelles (par exemple fumier), car dans la plupart des cas, aucun de ces deux procédés ne suffirait à lui seul à atteindre la sécurité alimentaire.

89. La Conférence a demandé à la FAO d'intensifier ses efforts pour convaincre les donateurs d'accepter une expansion de l'aide en nature aux conditions recommandées par l'étude, ainsi que d'élargir ses programmes de formation dans ce domaine. Elle a exhorté vivement la FAO à rechercher les moyens d'élargir l'aide en nature et a lancé un appel à la communauté des donateurs pour qu'elle appuie davantage cette forme d'assistance. Enfin, la FAO a été priée de continuer à informer la Conférence des progrès accomplis et d'entreprendre, en temps utile, une évaluation plus détaillée des réponses des donateurs et des bénéficiaires.

Rapport sur la Campagne antiacridienne[6]

90. Dans sa présentation de la situation de la lutte antiacridienne dans la région, le Fonctionnaire du Service de la protection des végétaux a rappelé que la lutte antiacridienne constitue un important maillon des activité de la FAO. Depuis l'apparition du dernier grand fléau en 1950, à peine plus de cinq ans après sa création, elle s'est donnée pour tâche de coordonner la lutte contre le criquet pèlerin en étroite liaison avec les pays concernés. Pour faire face aux invasions de sauteriaux au Sahel et du criquet pèlerin dans plusieurs pays africains, la FAO a organisé des campagnes de lutte d'urgence, a sensibilisé la communauté internationale et a assuré la coordination et le suivi de toutes ces actions.

91. Ce rôle de la FAO a été confirmé et renforcé par les nombreuses résolutions adoptées par la communauté internationale dans différentes instances, notamment la Résolution 41-185, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies au cours de sa session de juillet 1987. La réunion ministérielle de la Commission économique pour l'Afrique en avril 1988, et le Parlement européen, ont souligné l'importance de ce mandat et de sa mise en oeuvre.

92. En passant en revue les différentes étapes qu'a connues l'activité acridienne en Afrique et qui a exposé plusieurs pays de la région à de rudes épreuves, et après avoir donné un aperçu général des facteurs qui ont contribué au déclin des invasions et au retour à une accalmie relative dans la région, le présentation a rappelé le rôle prépondérant joué par la FAO/ECLO au cours de cette campagne antiacridienne.

93. La Conférence a noté avec préoccupation que l'accalmie actuelle n'est que relative et que le fléau pourrait resurgir à tout moment dans l'aire d'invasion malgré les grands efforts consentis par les Etats concernés, la FAO et l'assistance internationale. Les pays menacés et la

---

6 ARC/90/INF/7

Communauté internationale ne doivent nullement démobiliser leur potentiel humain et matériel pour faire face à toute éventualité, d'où la nécessité du maintien de la vigilance dans les zones à haut risque.

94. La Conférence a souligné qu'une stratégie à moyen et long terme pouvant contrecarrer toute activité acridienne dans la région doit reposer sur une lutte préventive contre le criquet pèlerin dans ses habitats permanents.

95. Reconnaissant que le fléau acridien est loin d'être maîtrisé techniquement et scientifiquement malgré les grands acquis dans la compréhension de son comportement dans la nature, la Conférence a recommandé de donner la plus haute priorité à la recherche acridienne en vue d'améliorer les connaissances dans tous les domaines de la lutte antiacridienne.

96. La Conférence a reconnu qu'à l'heure actuelle, les pays infestés ont recours à l'usage des pesticides pour lutter contre les acridiens. Consciente du danger que représentent ces produits toxiques pour l'homme, les animaux et l'environnement, la Conférence a recommandé la poursuite des efforts entrepris dans ce domaine en vue de trouver d'autres solutions alternatives acceptables.

97. La Conférence a affirmé que les stocks importants de pesticides découlant de la campagne précédente posent de graves problèmes dans plusieurs pays. Leur existence dans des conditions précaires risque d'entraîner des préjudices certains à l'homme et à l'environnement. Dans ce contexte, la Conférence a recommandé l'élaboration et la mise en place de façon urgente d'un projet régional, ou de projets sous-régionaux, englobant tous les aspects du problème en vue d'une solution durable.

98. La Conférence s'est félicitée des opérations et actions diverses menées par la FAO dans ce domaine en étroite relation avec les pays concernés et la communauté internationale. Elle a demandé à la FAO de poursuivre sa collaboration avec le FIDA pour la finalisation, avec les pays intéressés, du projet régional de lutte préventive à long terme en Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest et pour la mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en exécution du projet.

Mise en oeuvre du Programme d'action de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural

99. Le Sous-Directeur général et Représentant régional pour l'Afrique de la FAO, en rappelant à la Conférence que la majorité de la population africaine vivait en zone rurale, a réitéré la priorité que la FAO attachait au développement rural, conformément à la décision prise par la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (CMRADR) organisée par la FAO en 1979. A l'occasion de cette Conférence, un programme d'action a été adopté qui sert de guide à l'Organisation dans ses activités de promotion du développement rural.

100. Depuis la Conférence, trois consultations gouvernementales ont eu lieu : en 1983 à Arusha (République-Unie de Tanzanie), en 1987 à Harare (République du Zimbabwe) et en 1989 à Addis-Abeba (Ethiopie). Conformément à la recommandation de la CMRADR, la FAO a axé ses efforts sur i) la participation populaire aux projets de développement rural ii) l'étude de la dynamique des régimes fonciers ainsi que de la pauvreté rurale et des mesures visant à la soulager; et iii) l'évaluation de l'impact de

l'ajustement macro-économique sur la production et la consommation alimentaire. En outre, l'Organisation a assisté les pays membres à établir des rapports intérimaires sur le développement rural, dont une synthèse a été présentée aux conférences de la FAO en 1983 et en 1987. Un rapport intérimaire analogue sera préparé pour la Conférence de la FAO de 1991.

101. Par ailleurs, les ministres africains des affaires sociales ont adopté en 1979, puis au début de 1990, une résolution sur la "transformation des structures rurales et le développement en Afrique". Successivement, la Conférence des ministres de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), qui s'est tenue en mai 1990 à Tripoli (Libye), a exprimé le souhait, en accord avec la FAO, que la dix-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique, qui doit avoir lieu en 1992, constitue l'instance panafricaine la plus appropriée pour examiner en détail l'état d'avancement de la réforme agraire. Le Directeur général de la FAO propose donc qu'en 1992, la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique ait pour thème principal le bilan des progrès réalisés dans le domaine de la réforme agraire et du développement rural.

102. Tout en approuvant d'une façon générale cette proposition, la Conférence a souligné qu'au moment de préparer la prochaine Conférence, il fallait bien tenir compte du fait que le développement rural est un processus multidisciplinaire qui n'est pas circonscrit au seul secteur de l'agriculture. Elle a ensuite adopté la proposition selon laquelle la réforme agraire sera l'un des thèmes principaux de la dix-septième Conférence régionale.

Date et lieu de la dix-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique

103. La délégation du Ghana, adressant une seconde invitation en vue d'accueillir la dix-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique, a regretté très sincèrement de n'avoir pas été en mesure d'honorer sa première invitation, car son pays s'était engagé à accueillir la Conférence des Chefs d'Etat des pays non alignés. La délégation du Rwanda a également manifesté l'intention d'accueillir la dix-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique. La Conférence a vivement remercié les délégations de leurs obligeantes invitations. Ces invitations seront examinées par le Directeur général en consultation avec les Etats Membres concernés, conformément à la procédure habituelle.

Adoption du Rapport

104. Après avoir examiné le rapport qui lui a été présenté par le Rapporteur et apporté quelques amendements, la Conférence l'a adopté.

Clôture de la Conférence

105. Dans une brève allocution au nom du Directeur général de la FAO, le Sous-Directeur général, Représentant régional pour l'Afrique, a présenté les excuses du Directeur général qui n'a pu être présent à la clôture de la Conférence ayant dû se rendre à Rabat pour une audience auprès de Sa Majesté le Roi Hassan II.

106. Le Représentant régional s'est ensuite félicité du succès de la Conférence à laquelle ont pris part 43 pays de la Région, dont 28 délégations de rang ministériel, et 27 observateurs, et dont les débats ont permis un échange de vues approfondi sur plusieurs problèmes de fonds

APPENDIX B
ANNEXE B

LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS

Chairman	:	
Président	:	Othmane DEMNATI (Maroc)
Vice-Chairmen	:	João PEREIRA SILVA (Cap-Vert)
Vice-Présidents	:	Abel Leshele THOAELANE (Lesotho)
Rapporteur	:	Joseph TCHICAYA (Congo)
Independent Chairman of the Council	:	
Président indépendant du Conseil	:	Antoine SAINTRAINT

APPENDIX B
ANNEXE B

LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS

Chairman	:	
Président	:	Othmane DEMNATI (Maroc)
Vice-Chairmen	:	João PEREIRA SILVA (Cap-Vert)
Vice-Présidents	:	Abel Leshele THOAELANE (Lesotho)
Rapporteur	:	Joseph TCHICAYA (Congo)
Independent Chairman of the Council	:	
Président indépendant du Conseil	:	Antoine SAINTRAINT

MEMBER NATIONS IN THE REGION
PAYS MEMBRES DE LA REGION

ALGERIA - ALGERIE

Délégué

Yahia HAMLAOUI
Secrétaire général
Ministère de l'agriculture
Alger

Suppléants

Rabah DEKHLI
Conseiller
Ministère de l'agriculture
Alger

Mme Amina BOUDJELTI
Conseiller
Représentant permanent adjoint de l'Algérie auprès de la FAO
Rome

ANGOLA

Délégué

Fernando Faustino MUTEKA
Ministre de l'agriculture
Luanda

Suppléants

Marcelo BEIA
Directeur du Cabinet des relations économiques internationales
Ministère de l'agriculture
Luanda

Pedro Agostino KANGA
Conseiller
Représentant permanent adjoint de l'Angola auprès de la FAO
Rome

Mme M.A. de Carvalho P. MIRANDA
Directrice adjointe du Cabinet du Ministre de l'agriculture
Luanda

Kiala Kia MATEVA
Cabinet de la planification
Ministère de l'agriculture
Luanda

Mme O.E. VAN-DUNEM DE NASCIMENTO
Secrétaire
Ministère de l'agriculture
Luanda

Mme J.G. COELHO DA CRUZ
Première secrétaire
Ministère des affaires étrangères
Luanda

BENIN

Délégué

Mama ADAMOU-N'DIAYE
Ministre du développement rural et de l'action coopérative
Cotonou

Suppléant

Calixte ALAPINI
Directeur de l'agriculture
Cotonou

BOTSWANA

Delegate

Geoffrey Mogegerepe OTENG
Assistant Minister for Agriculture
Gaborone

Alternates

Thomas Madubeng TAUKOBONG
Deputy Permanent Secretary
Ministry of Agriculture
Gaborone

Atamelang Anthony MOKGARE
Senior Agricultural Economist
Ministry of Agriculture
Gaborone

BURKINA FASO

Délégué

Nongoma ZIDOUEMBA
Ambassadeur
Représentant permanent du Burkina Faso auprès de la FAO
Rome

Suppléants

Jean Baptiste DOUAMNA
Directeur des études et de la planification
Ministère de l'agriculture et de l'élevage
Ouagadougou

François TIENDREBEOGO
Chef du service de la technologie alimentaire
Direction de la vulgarisation agricole
Ministère de l'agriculture et de l'élevage
Ouagadougou

BURUNDI

CAMEROON - CAMEROUN

Délégué

John Niba NGU
Ministre de l'agriculture
Yaoundé

Suppléants

G. MOUKIA MBOME
Directeur des pêches
Ministère de l'élevage, pêches et industries animales
Yaoundé

D. DANG MEKOULA
Secrétaire permanent du Comité de gestion FAO/PAM
Yaoundé

CAPE VERDE - CAP-VERT

Délégué

João PEREIRA SILVA
Ministre du développement rural et de la pêche
Praia

Suppléants

Antoine Rodrigues PIRES
Ambassadeur
Représentant permanent du Cap-Vert auprès de la FAO
Rome

José Antonio P. Monteiro
Directeur général de l'élevage
Praia

Mme Maria Aleluia ANDRADE
Responsable de la coopération du GEP
Ministère du développement rural et de la pêche
Praia

CENTRAL AFRICAN REPUBLIC - REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Délégué

Jean-Claude MIANGUE
Ambassadeur de la République centrafricaine au Maroc
Rabat

Suppléant

Gabriel FIO-NGAINDIRO
Directeur général de l'appui agricole et administratif
Bangui

CHAD - TCHAD

Délégué

N. DERLA BEKAYO
Bureau de la recherche agronomique
N'Djamena

COMOROS - COMORES

CONGO

Délégué

Joseph TCHICAYA
Ambassadeur
Représentant permanent du Congo
auprès de la FAO
Rome

Suppléants

Jean-Claude ELOMBILA
Conseiller à l'agriculture
Ministère du développement rural
Brazzaville

Michel MOMBOULI
Conseiller
Représentant permanent adjoint du
Congo auprès de la FAO
Rome

COTE D'IVOIRE

Délégué

Souleymane SAKO
Ambassadeur
Représentant permanent de Côte
d'Ivoire auprès de la FAO
Rome

Suppléants

Vincent NIAGNE AGNIMEL
Directeur de Cabinet
du Ministre de l'agriculture,
des eaux et forêts
Abidjan

N'Dri BROU
Directeur général du CIDV
Abidjan

EQUATORIAL GUINEA - GUINEE EQUATORIALE

ETHIOPIA - ETHIOPIE

Delegate

Assefa YILALA
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of Ethiopia to FAO
Rome

GABON

Délégué

André MBA-OBAME
Ministre de l'agriculture, de
l'élevage et de l'économie
rurale
Libreville

Suppléants

Dieudonne RAUGANGY
Ministère de l'agriculture, de
l'élevage et de l'économie
rurale
Libreville

B. BOUASSA MOUSSADJI
Ministère de l'agriculture, de
l'élevage et de l'économie
rurale
Libreville

P.F. FAUSSANDJOHGO
Ambassade du Gabon au Maroc
Rabat

GAMBIA - GAMBIE

GHANA

Delegate

Ibrahim ADAM
PNDC Deputy Secretary for
Agriculture
Accra

Alternates

George Odartey LAMPTEY
Ambassador
Permanent Representative of Ghana to FAO
Rome

Victor Nortey DOWUONA
Acting Chief, Technical Director
Ministry of Agriculture
Accra

Joseph Robert TURKSON
Minister Counsellor
Alternate Permanent Representative of Ghana to FAO
Rome

Kenneth TACHIE
Assistant Director
Ministry of Agriculture
Accra

GUINEA - GUINEE

Délégué

Abdourahamane DIALLO
Ministre de l'agriculture et des ressources animales
Conakry

Suppléants

ABOUBAKAR KOUROUMA-KOLY
Inspecteur général de l'agriculture
Ministère de l'agriculture et des ressources animales
Conakry

ALMANY ABDOULAYE TRAORE
Ambassadeur
Représentant permanent de Guinée auprès de la FAO
Rome

Guirane N'DIAYE
Ambassadeur de Guinée au Maroc
Rabat

Mohamed Lamine SOUMAH
Directeur BSA
Ministère de l'agriculture et des ressources animales
Conakry

Ibrahima KABA
Conseiller
Représentant permanent adjoint de Guinée auprès de la FAO
Rome

Alkaly DIENG
Conseiller
Conakry

GUINEA-BISSAU - GUINEE-BISSAU

Délégué

Samba Lamine MANE
Secrétaire d'Etat à l'agriculture
Bissau

Suppléant

Jorge OLIVEIRA
Directeur général de l'agriculture
Bissau

KENYA

Delegate

N.C. GITAHI NGARURO
Assistant Minister for Agriculture
Nairobi

Alternates

D.D.C. DON NANJIRA
Ambassador
Permanent Representative of Kenya to FAO
Rome

Enock Kiptoros KANDIE
Director of Agriculture
Ministry of Agriculture
Nairobi

Nobert ODERO
Director of Fisheries
Ministry of Regional Development
Nairobi

C.R.J. NYAGA
Director of Forestry
Ministry of Environment and Natural Resources
Nairobi

Albert Martin MUTAI
Director of Livestock Production
Ministry of Livestock Development
Nairobi

Richard Stephen KIMANZI
Deputy Director of Veterinary Services
Ministry of Livestock Development
Nairobi

P.K. MATHEKA
Under Secretary
Office of the Vice-President and Ministry of Finance
Nairobi

LESOTHO

Delegate

Abel Leshele THOAHLANE
Minister of Health
Maseru

Alternates

Gerard Phirinyane KHOJANE
Ambassador
Permanent Representative of Lesotho to FAO
Rome

R.L. NTOKOANE
Principal Secretary
Ministry of Agriculture, Cooperatives and Marketing
Maseru

Moeketsi MOKATI
Senior Planning Officer
Ministry of Agriculture, Cooperatives and Marketing
Maseru

Ms. Antoinette MOSHOESHOE
Senior Planning Officer
Ministry of Planning
Maseru

LIBERIA

Delegate

Scott Gblorzuo TOWEH
Minister for Agriculture
Monrovia

Alternates

Ms. Rachael ROBERTS
Special Assistant
Ministry of Agriculture
Monrovia

Ms. Rudene WILKINS
Assistant to the Minister for Planning
Monrovia

LIBYA - LIBYE

Delegate

Bashir El Mabrouk SAID
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of Libya to FAO
Rome

Alternates

Mohamed Khalifa BUKOR
Director-General
International Cooperation Department
General People's Committee for Agricultural Reclamation and Land Development
Tripoli

Mahmud Ali FERGIANI
University of Medical Sciences
Tripoli

Yousef Ali NASER
Arab Countries Section
People's Bureau for External Liaison and International Cooperation
Tripoli

MADAGASCAR

Délégué

Ranaivo Nelson ANDRIAMANOHISOA
Ambassadeur de Madagascar en Italie
Rome

Suppléant

Raphaël RABE
Conseiller
Représentant permanent adjoint de Madagascar auprès de la FAO
Rome

MALAWI

Delegate

W.B. DELEZA
Minister of Labour
Lilongwe

Alternates

D.J. BISIKA
Acting Chief, Agriculture Office
Ministry of Agriculture
Lilongwe

R.S.W. NKAONJA
Chief Forestry Officer
Ministry of Forestry and Natural Resources
Lilongwe

R. CHAMBO-KUTENGULE
Under Secretary
Ministry of Forestry and Natural Resources
Lilongwe

MALI

Délégué

Issa ONGOIBA
Ministre de l'administration territoriale et du développement à la base
Bamako

Suppléant

Mory COULIBALY
Conseiller technique
Ministère de l'agriculture
Bamako

MAURITANIA - MAURITANIE

Délégué

Hamoud OULD ELY
Ministre du développement rural
Nouakchott

Suppléants

Mohamed S. OULD BAH
Commissaire à la sécurité alimentaire
Nouakchott

Sy ADAMA
Conseiller technique
Ministère du développement rural
Nouakchott

MAURITIUS - MAURICE

Delegate

Régis YAT SIN
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture, Fisheries and Natural Resources
Port Louis

MOROCCO - MAROC

Délégués

Othmane DEMNATI
Ministre de l'agriculture et de la réforme agraire
Rabat

Bensalem SMILI
Ministre des pêches maritimes et de la marine marchande
Rabat

Suppléants

Ahmed ALAOUI ABDELLAOUI
Secrétaire général du Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire
Rabat

Mustapha SINACEUR
Conseiller des affaires étrangères
Représentant permanent adjoint du Maroc auprès de la FAO
Rome

ARIFI ABDELAZIZ
Directeur de la protection des végétaux, des contrôles techniques et de la répression des fraudes
Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire
Rabat

THAMI BEN HALIMA
Chef du centre national de lutte antiacridienne d'Ait-Melloul
Ministère de l'intérieur et de l'information
Inezzane

NAANANI MOKHTAR
Directeur de la planification et des affaires économiques
Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire
Rabat

RAMI YAHYAOUI ABDELLATIF
Directeur de la production végétale, Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire
Rabat

Mme Hnia BENCHEIKH
Chef de la division de la coopération technique
Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire
Rabat

L. HISSEM
Chef de la division des reboisements de la DRS
Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire
Rabat

A. BENNAJI
Chef de la division de la comptabilité et du budget
Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire
Rabat

A. BENNIS
Chef de la division de la vulgarisation et de la réforme agraire
Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire
Rabat

ZERHOUNI ABDELJALIL
Directeur de l'office régional de mise en valeur agricole du Haouz
Marrakech

JADER HAMMOU
Directeur provincial de l'agriculture
Marrakech

A. SBIHI
Chargé de mission au secrétariat général du Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire
Rabat

JILALI HASSOUNE
Chef du service de la coopération multilatérale
Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire
Rabat

LHAFI ABDELADIM
Directeur de l'élevage
Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire
Rabat

TANGI MOHAMMED
Directeur des relations internationales et de la formation
Ministère des pêches maritimes et de la marine marchande
Rabat

BENJOUDA
Directeur de la vulgarisation et de la réforme agraire
Rabat

BOUTAOUT AHMED
Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire
Rabat

MOZAMBIQUE

Delegate

Alexandre José ZANDAMELA
Minister for Agriculture
Maputo

Alternates

Anastacio Vasco TAMELE
National Director of Agriculture
Ministry of Agriculture
Maputo

Abdul ADAMO
National Director of Forest
Ministry of Agriculture
Maputo

NAMIBIA - NAMIBIE

NIGER

Délégué

Adamou SOUNA
Ministre de l'agriculture et de l'élevage
Niamey

Suppléants

Salha HALADOU
Ambassadeur
Représentant permanent du Niger auprès de la FAO
Rome

Abdou DAOURE
Secrétaire général adjoint
Ministère de l'hydraulique et de l'environnement
Niamey

Sahadou BAWA
Directeur
Institut national de recherche agronomique
Niamey

Tassiou AMINOU
Directeur de la production agricole
Ministère de l'agriculture et de l'élevage
Niamey

NIGERIA

Delegate

Mohamed Alhaji Ismaila MAMMAN
Federal Minister for Agriculture and Natural Resources
Abuja

Alternates

Alhaji Umaru HASSAN
Director
Department of Forestry and Agricultural Land Resources
Abuja

Hlhasi M.R. ABUBAKAR
Assistant to the Federal Minister for Agriculture and Natural Resources
Abuja

F. BATURE
Permanent Representative of Nigeria to FAO
Rome

M.C. ABUBAKAR
Ambassador of Nigeria to Morocco
Rabat

J.O. OGUNYEMI
First Counsellor
Embassy of Nigeria
Rabat

Shaiko ANANDE-KUR
Director
Federal Ministry of Agriculture
Abuja

RWANDA

Délégué

Anastase NTEZILYAYO
Ministre de l'agriculture, de l'élevage et des forêts
Kigali

Suppléant

Augustin NKUSI
Directeur du projet rizicole de Butare
Kigali

SAO TOME AND PRINCIPE - SAO TOME-ET-PRINCIPE

SENEGAL

Délégué

Coumba Diouf NIANG
Ambassadeur du Sénégal au Maroc
Rabat

Suppléants

Sidaty AIDARA
Conseiller
Représentant permanent adjoint du Sénégal auprès de la FAO
Rome

Amadou Mustapha KAMARA
Directeur de l'agriculture
Ministère du développement rural et de l'hydraulique
Dakar

SEYCHELLES

Delegate

Emile Jérémie BONNELAME
Minister for Agriculture and Fisheries
Victoria

SIERRA LEONE

Delegate

M.O. BASH-TAQI
Minister for Agriculture, Natural Resources and Forestry
Freetown

Alternates

T.M. KARGBO
Deputy Secretary
Ministry of Agriculture, Natural Resources and Forestry
Freetown

C.B. SESAY
Chief Agriculturist
Ministry of Agriculture, Natural Resources and Forestry
Freetown

SUDAN - SOUDAN

Delegate

Ahmed Ali GENIEF
Minister for Agriculture, Natural Resources and Livestock
Khartoum

Alternate

Gamal Mohamed AHMED
Counsellor
Permanent Representative of Sudan to FAO
Rome

SWAZILAND

Delegate

P.M. BUCKHAM
Principal Secretary
Mbabane

Alternates

P.K. LUKHELE
Director of Agriculture
Ministry of Agriculture and Cooperatives
Mbabane

J.G. DUBE
Senior Veterinary Officer
Ministry of Agriculture and Cooperatives
Mbabane

TANZANIA - TANZANIE

Delegate

Abbas Kleist SYKES
Ambassador
Permanent Representative of Tanzania to FAO
Rome

Alternate

Saleh Sidiq OSMAN
Deputy Principal Secretary
Ministry of Agriculture, Livestock and Natural Resources
Zanzibar

TOGO

Délégué

Koudjolou DOGO
Ministre du développement rural
Lomé

Suppléant

Koffi SAMA
Directeur régional du développement rural
Région maritime
Lomé

TUNISIA - TUNISIE

Délégué

Amor BEN ROMDHANE
Ministre plénipotentiaire
Représentant permanent de Tunisie auprès de la FAO
Rome

Suppléants

Hacib MISSAOUI
Sous-directeur de la conservation des eaux et du sol
Ministère de l'agriculture
Tunis

Mouldi BEN SAID
Chef du service de la lutte contre la désertification
Direction des forêts
Ministère de l'agriculture
Tunis

UGANDA - OUGANDA

Delegate

George MONDO KAGONYERA
Minister of Animal Industry and Fisheries
Kampala

Alternates

Tibamanya mwene MUSHANGA
Ambassador
Permanent Representative of Uganda to FAO
Rome

Mansoor SIMBWA-BUNNYA
Minister Counsellor (Agriculture)
Alternate Permanent Representative of Uganda to FAO
Rome

Tom OGWAL
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture
Kampala

ZAIRE

Délégué

ONYEMBE PENE-NBUTU LOLEMA
Ministre de l'agriculture, de l'animation rurale et du développement communautaire
Kinshasa

Suppléants

Ansady NYEMBO
Secrétaire particulier du Ministre de l'agriculture, de l'animation rurale et du développement communautaire
Kinshasa

SAMBA MOOMI
Ministre conseiller
Ministère de l'agriculture, de l'animation rurale et du développement communautaire
Kinshasa

KANDU KASONGO
Conseiller du Ministre de l'agriculture, de l'animation rurale et du développement communautaire
Kinshasa

KATAKO MBOLADINGA
Ambassadeur du Zaire au Maroc
Rabat

ZAMBIA - ZAMBIE

Delegate

Nicholas MUMBA
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture
Lusaka

Alternates

Leonard CHIVUNO
Ambassador
Permanent Representative of Zambia to FAO
Rome

Russel M. MULELE
Director of Agriculture
Ministry of Agriculture
Lusaka

Ephraim D. MUYANGA
Director of Fisheries
Ministry of Agriculture
Lusaka

Josias P. LUNGU
First Secretary
Alternate Permanent Representative of Zambia to FAO
Rome

ZIMBABWE

Delegate

Emmanuel SEKALA
Under Secretary
Ministry of Lands, Agriculture and Rural Resettlement
Harare

OBSERVERS FROM MEMBER NATIONS NOT IN THE REGION
OBSERVATEURS DES PAYS MEMBRES QUI NE SONT PAS DE LA REGION

EGYPT - EGYPTE

Yousef Ali Mahmoud HAMDI
Agricultural Counsellor
Alternate Permanent
Representative of Egypt to FAO
Rome

FRANCE

Jean-Pierre POLY
Conseiller scientifique
Représentation permanente de la
France auprès de l'OAA
Rome

Christian DUBOSQ
Sous-directeur du développement
rural
Ministère de la coopération et du
développement
Paris

ITALY - ITALIE

Gian Luigi VALENZA
Ambassadeur
Représentant permanent de l'Italie
auprès de la FAO
Rome

UNITED STATES OF AMERICA -
ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Max. L. WITCHER
Director
International Organization Affairs
U.S. Department of Agriculture
Washington, D.C.

HOLY SEE - SAINT-SIEGE

S.E. Monseigneur Bernard JACQUELINE
Pro Nonce Apostolique au Maroc
Rabat

REPRESENTATIVES OF UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES
REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPECIALISEES

WORLD FOOD PROGRAMME (WFP) - PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM)

H. EL HAGE
WFP Area Director
Director of Operations in Morocco
Rabat

UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME (UNDP) - PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)

Christoph JAEGER
UNDP Resident Representative
Rabat

UNITED NATIONS SUDANO-SAHELIAN OFFICE (UNSO) - BUREAU DES NATIONS UNIES POUR LA REGION SOUDA-SAHELIENNE (BNUS)

Henrik S. MARCUSSEN
Principal Technical Adviser
New York, N.Y.

UNITED NATIONS POPULATION FUND (UNFPA) - FONDS DES NATIONS UNIES POUR LES ACTIVITES EN MATIERE DE POPULATION (FNUAP)

Ms. Heidi SWINDELLS
Country Director
Rabat

WORLD BANK - BANQUE MONDIALE

John R. PEBERDY
Chief, Agricultural Division
Africa Region
Technical Department
Washington, D.C.

WORLD HEALTH ORGANIZATION (WHO) - ORGANIZATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS)

Hu CHING-LI
Assistant Director-General
Geneva

K.V. BAILEY
Nutrition Regional Officer
Regional Office for Africa
Brazzaville

I. ZERIBI
Representative in Morocco
Rabat

INTERNATIONAL FUND AGRICULTURAL DEVELOPMENT (IFAD) - FONDS INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE (FIDA)

C. SOURANG
Project Controller
Africa Division
Rome

OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

AFRICAN DEVELOPMENT BANK (ADB) - BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD)

Ngardinga SANGBE
Chef de la division agro-industrie
Abidjan

AFRICAN OIL PALM DEVELOPMENT ASSOCIATION (AFOPDA) - ASSOCIATION AFRICAINE POUR LE DEVELOPPEMENT DU PALMIER A HUILE (AADPH)

Baudelaire HOUSINOU SOUROU
Secrétaire exécutif
Abidjan

ARAB ORGANIZATION FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT (AOAD) - ORGANISATION ARABE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE (OADA)

Najem BEN MOHAMED
Directeur
Rabat

CENTRE OF INTEGRATED RURAL DEVELOPMENT FOR AFRICA (CIRDAfrica) - CENTRE DE DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE POUR L'AFRIQUE (CDRIA)

Alphonse GOMBE
Senior Training Officer
Arusha, Tanzania

COMMONWEALTH SECRETARIAT - SECRETARIAT POUR LES PAYS DU COMMONWEALTH

Joshua K. MUTHAMA
Director
Food Production and Rural Development Division
London

ECONOMIC COMMUNITY OF THE GREAT LAKES COUNTRIES (ECGLC) - COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES PAYS DES GRANDS LACS (CEPGL)

Apollinaire MPABANZI
Directeur des services généraux techniques de l'IRAZ/CEPGL
Gitega (Burundi)

JOINT ANTI-LOCUST AND ANTI-AVIARIAN ORGANIZATION (OCLALAV) - ORGANISATION COMMUNE DE LUTTE ANTIACRIDIENNE ET DE LUTTE ANTIAVIAIRE (OCLALAV)

Abdallahi Ould Soueid AHMED
Directeur général
Dakar

ORGANIZATION OF AFRICAN UNITY (OAU) - ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE (OUA)

Idris M. NUR
Head of the Natural Resources Division
Addis Ababa

PREFERENTIAL TRADE AREA OF EASTERN AND SOUTHERN AFRICAN STATES (PTA) - ZONE D'ECHANGES PREFERENTIELLE POUR L'AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE

Joel O. ONG'IRO
Director
Agriculture Division
Lusaka

OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

AFRICAN REGIONAL AGRICULTURAL CREDIT ASSOCIATION (ARACA) - ASSOCIATION REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE POUR L'AFRIQUE (AFRACA)

F. BASSELE
Secretary-General
Nairobi

INTERNATIONAL COMMISSION FOR AGRICULTURAL ENGINEERING (CIGR) - COMMISSION INTERNATIONALE DU GENIE RURAL (CIGR)

Mohamed MEDDIOUI
Chef du service de l'équipement
Marrakech

INTERNATIONAL COUNCIL OF WOMEN (ICW) - CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES (CIF)

Mme Zahra ZNIBER
Membre du Comité exécutif et de l'Union nationale des femmes du Maroc
Rabat

INTERNATIONAL LIVESTOCK CENTRE FOR AFRICA (ILCA) - CENTRE INTERNATIONAL POUR L'ELEVAGE EN AFRIQUE (CIPEA)

M. Sall
Director
External Relations
Addis Ababa

WORLD FEDERATION OF TRADE UNIONS (WFTU) - FEDERATION SYNDICALE MONDIALE (FSM)

Hussein HADDAR
Secrétaire
Moscou

TRADE UNIONS INTERNATIONAL OF AGRICULTURAL, FORESTRY AND PLANTATION WORKERS (TWIFPW) - UNION INTERNATIONALE DES SYNDICATS DES TRAVAILLEURS DE L'AGRICULTURE, DES FORETS ET DES PLANTATIONS (UISTAFP)

Hussein HADDAR
Moscou

CONFERENCE SECRETARIAT
SECRETARIAT DE LA CONFERENCE

N. DOUMANDJI	Conference Secretary
M. OKAI	Reports Officer
Ms. M. HEUZE	Information Officer
P. FOUDA-ONAMBELE	Information Officer
Ms. L. BADOLATI	Conference Affairs Officer/ Disbursing Officer

FAO STAFF
FONCTIONNAIRES DE LA FAO

Edouard SAOUMA	Director-General
R.T. N'DAW	Assistant Director-General/ Regional Representative for Africa
F. RINVILLE	Assistant Director-General Development Department
A.N. CORTAS	Assistant to Assistant Director-General Economic and Social Policy Department
P. LUNVEN	Director, ESN
H. EL-HAGE	FAO Representative in Morocco, a.i.
D. NORSE	Senior Policy and Planning Coordinator, AGD
R. BRINKMANN	Chief, Soil Resources, Management and Conservation Service, AGL
P. CHARRANSOL	Officer-in-charge, Regional Bureau for Africa, DDF
R. SANT'ANNA	Regional Soil Resources Officer RAFR
A.R. HAFRAOUI	Agricultural Officer, AGP

ANNEXE C

LISTE DES DOCUMENTS

ARC/90/1	Ordre du jour provisoire annoté
ARC/90/2	Rapport sur les activités de la FAO dans la Région en 1988-89
ARC/90/3	Stratégies de lutte contre la malnutrition
ARC/90/4	Plan international de conservation et de remise en état des terres en Afrique
ARC/90/5	Représentation de la Région au GCRAI

Série INF

ARC/90/INF/1	Note d'information
ARC/90/INF/2	Calendrier provisoire
ARC/90/INF/3	Liste provisoire des documents
ARC/90/INF/4	Note d'information sur l'aide en nature
ARC/90/INF/5	Mesures prises en réponse aux principales recommandations de la quinzième Conférence régionale
ARC/90/INF/6	Résultats de la réunion du comité chargé de donner suite à la Conférence ministérielle sur la coopération halieutique entre les Etats africains riverains de l'océan Atlantique (Rabat, 24-25 avril 1990)
ARC/90/INF/7	Rapport sur la campagne antiacridienne
ARC/90/INF/8	Déclaration du Directeur général
ARC/90/INF/9	Liste des participants

Série OD

ARC/90/OD/1 à ARC/90/OD/5	Ordres du Jour
ARC/90/REP	Rapport de la seizième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique

ANNEXE D

DECLARATION DU DIRECTEUR GENERAL

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Introduction

Les travaux de la seizième Conférence régionale pour l'Afrique n'auraient pu s'ouvrir sous de meilleurs auspices: le pays qui nous accueille, le cadre qui nous entoure nous incitent à la confiance au moment d'aborder les problèmes pourtant très graves qui se posent à la Région.

Dressé à la pointe nord de l'Afrique, touchant presque l'Europe, le Maroc forme un véritable pivot entre le monde méditerranéen et le monde atlantique. La montagne, la plaine, la mer font partie de son domaine; sa population reflète cette diversité; son activité englobe de multiples secteurs: agriculture et élevage, pêche, mais aussi production minière, commerce, industrie, tourisme. Attestant l'ouverture sur le monde de ce pays antique et moderne à la fois, l'histoire du Maroc commence avec la fondation par les Phéniciens, plus de mille ans avant notre ère, du comptoir de Lixus sur la côte altantique; le Libanais que je suis ne saurait l'oublier. Aujourd'hui, et malgré d'innombrables difficultés, le Maroc remporte, en particulier dans les secteurs de l'agriculture et des pêches, des succès qui constituent un encouragement pour toute l'Afrique. De tels résultats tiennent essentiellement au savoir-faire et à l'énergie du peuple marocain, galvanisé par la clairvoyance et la volonté politique de Sa Majesté le Roi Hassan II; qu'il me soit permis de rendre en votre nom hommage à ce grand ami de notre Organisation et de le remercier de l'hospitalité qu'il nous offre avec une générosité digne de la pure tradition marocaine.

Rien ne saurait mieux illustrer la noblesse et l'attentive courtoisie de cette hospitalité que le choix de la ville où nous voici réunis: Marrakech la fabuleuse, la capitale des Almoravides, qui dresse au milieu d'un site admirable la merveilleuse beauté de ses édifices et de ses monuments quasi millénaires. Tant de grandeur historique, tant de richesse culturelle, un accueil aussi magnifique ne peuvent que stimuler les délibérations de votre Conférence. C'est pourquoi je suis particulièrement heureux de vous souhaiter la bienvenue à ce sommet de l'agriculture africaine.

La conjoncture dans laquelle s'ouvre cette réunion demeure extrêmement difficile, et même dramatique. La recherche d'une issue commence par une analyse lucide, qui ne cède ni à la complaisance ni au catastrophisme. Dans l'enchevêtrement des problèmes qui assaillent ce continent à la fois massif et divers, il est malaisé de dégager les éléments principaux et d'en évaluer le juste poids. Comme vous le savez, je partage intensément les angoisses et les préoccupations qui sont les vôtres. C'est pourquoi je voudrais m'associer à votre réflexion et vous dire brièvement comment je perçois la situation de votre Région.

L'Afrique, fournisseur de matières premières

Le premier point qui vient à l'esprit, le plus fondamental peut-être, c'est que l'Afrique a été et demeure essentiellement un fournisseur de matières premières qui font depuis des siècles l'objet d'une exploitation de type minier. Cela est vrai des ressources naturelles non renouvelables que sont les minerais, des plus communs aux plus rares: fer, bauxite, cuivre, manganèse, or, diamants. Mais aussi et d'abord, permettez-moi de le dire sans aucun cynisme, cela est vrai de la plus précieuse des ressources de l'Afrique, à savoir les hommes. Hier, les marchands d'esclaves puisaient à pleines mains dans cette immense réserve de main d'oeuvre pour assurer la richesse et le développement d'autres pays. Aujourd'hui, la pauvreté pousse des milliers et des milliers d'Africains sur les chemins de l'émigration - comme si la misère avait pris le relais des négriers. Autre ressource vivante qui subit une exploitation minière: les forêts, dont le rôle primordial dans la protection des sols, des climats, de l'hydrographie et des modes de vie se trouve chaque jour plus gravement compromis. Enfin, les exportations de l'agriculture africaine se composent essentiellement de produits tropicaux primaires - café, cacao, thé, oléagineux, coton, etc. - dont les cours, fixés en dehors de la Région, tombent en chute libre.

Même quand il s'agit de ressources renouvelables, une exploitation de type minier les dilapide plus vite qu'elles ne peuvent se régénérer; c'est pourquoi la situation que je viens de décrire fait peser sur l'environnement, à l'échelle du continent, une très grave menace de dégradation accélérée, qui, à terme, conduirait inexorablement à l'épuisement total. Les signes n'en sont déjà que trop manifestes.

Production et population

Deuxième point clé: l'écart qui persiste et même ne cesse de se creuser entre production agricole et population. Il semble qu'au total pendant la décennie écoulée depuis 1980, la production ait augmenté en moyenne de 2 pour cent par an alors que l'accroissement démographique atteignait 3 pour cent. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, la ponction exercée par l'émigration ne fait rien pour atténuer les effets de ce décalage, car elle porte en général sur les éléments les plus dynamiques et les plus productifs de la population; ces effets ne pourront être résorbés que si l'on parvient à la fois à intensifier fortement la production et à maîtriser le flot de l'accroissement démographique.

Ressources physiques limitées

Or - et c'est mon troisième point - les possibilités d'un développement massif de la production sont limitées par les conditions physiques de l'Afrique. On ne saurait trop lutter contre les idées reçues suivant lesquelles cet immense continent regorge de ressources en terres et ne demande qu'un peu d'effort humain pour convertir une luxuriante végétation naturelle en moissons abondantes. Rien ne saurait être plus éloigné de la réalité: en dehors des montagnes incultes et des déserts démesurés du Sahara et du Kalahari, il existe une énorme étendue de végétation tropicale. Toutefois, la mouche tsé-tsé y interdit la culture et l'élevage sur 10 millions de kilomètres carrés. Dans 50 pour cent du continent africain le climat est trop sec pour permettre des cultures pluviales.

En fait, les terres cultivables ne représentent que 20 pour cent de l'espace africain. Encore s'agit-il le plus souvent de sols fragiles et ne se prêtant guère à la culture mécanisée, qui du reste reviendrait très cher dans une région peu industrialisée où il faut importer pratiquement toutes les machines. L'irrigation coûte plus cher ici que partout ailleurs, et le prix des engrais importés atteint des niveaux prohibitifs, si bien qu'à l'heure actuelle 5 ou 6 pour cent seulement des terres cultivées sont irriguées et qu'en moyenne les applications d'engrais ne dépassent pas 8 kg à l'hectare. Comment pourrait-on, dans ces conditions, compter sur une progression spectaculaire des rendements?

Calamités naturelles et provoquées par l'homme

Ajoute à cela un nombre effrayant de calamités et fléaux, naturels ou provoqués par l'homme, qui tendraient à donner de l'Afrique l'image d'un véritable continent maudit: sécheresses et famines; infestations de criquets, sauterelles et sauteriaux; aujourd'hui, les efforts des pays atteints et des donateurs de la communauté internationale, stimulés par la FAO, semblent avoir endigué l'invasion acridienne et limité les dégâts; mais voici que fait son apparition sur le continent un redoutable insecte qui jusque-là n'avait sévi que dans l'hémisphère occidental: la lucilie bouchère, que les Italiens appellent à juste titre "la mouche assassine", car elle s'attaque à l'homme aussi bien qu'aux troupeaux et à la faune sauvage; encore circonscrite, la menace risque de s'étendre rapidement, et nous faisons le maximum pour mobiliser les donateurs et engager l'action de grande envergure qui s'impose. Comme si les cruels caprices de la nature ne suffisaient pas, l'homme vient ajouter aux malheurs de l'Afrique. Qui pourra dire les ravages que provoquent les conflits et guerres civiles qui affligent le continent d'Est en Ouest et du Nord au Sud: destructions; millions de réfugiés pour qui l'exode signifie perte de leur terre et de leurs biens, cessation de toute activité productive; faim, maladie et mort; énormes dépenses militaires qui achèvent d'épuiser des trésoreries exsangues. Actuellement, on ne compte pas moins d'une vingtaine de pays africains qui connaissent des situations d'urgence.

Je suis heureux de vous informer que je viens d'établir à la Banque commerciale italienne un compte spécial pour recevoir les contributions des pays donateurs en vue de financer un programme de lutte contre cette mouche. Cette action doit durer deux ans et coûtera environ 90 millions de dollars.

J'ai également établi un Centre d'urgence pour la lutte contre la mouche suivant les mêmes lignes que le Centre d'urgence pour la lutte contre le criquet pèlerin qui a joué, comme vous le savez, un rôle essentiel dans la lutte contre ce fléau et qui avait mobilisé près de 300 millions de dollars depuis 1986. Ce nouveau Centre sera appelé SECNA et sera dirigé par M. Lucas Brader, Directeur de la Division de la production végétale et qui a été dans le passé Directeur de ECLO. SECNA doit traiter directement avec les donateurs, les pays à risque et les organisations concernées.

J'ai délégué à M. Brader tous les pouvoirs nécessaires pour prendre très rapidement les décisions concernant la lutte contre la lucilie bouchère.

Environnement économique défavorable

L'action conjuguée de tous ces élements négatifs se trouve renforcée par un environnement international des plus défavorables sur le plan économique: stagnation de la demande, dérapage des prix, obstacles divers opposés aux exportations africaines. La part de la Région dans le commerce mondial se réduit, alors que le coût des importations qui lui sont nécessaires augmente. Dans ces conditions, l'endettement ne peut que s'alourdir sans cesse, au point que nombre de pays sont désormais à toute extrémité. La gestion de leur économie peut alors leur échapper pour passer entre les mains d'organismes extérieurs qui imposent une sévère politique d'assainissement et d'ajustements structurels; trop souvent, ce sont les catégories les plus pauvres et les plus vulnérables de la population qui en font les frais. Coincés entre un accroissement démographique plus rapide que le progrès de la production et une régression de leur part des marchés mondiaux, étranglés par la dette, les pays africains restent des pays assistés et dépendants.

Quelques clés d'une solution

- Allégement de la dette

Outre l'aide alimentaire dont l'Afrique ne saurait actuellement se passer, la communauté internationale a bien pris quelques mesures; en particulier, divers créanciers ont accepté des assouplissements qui réduisent le service de la dette ou même ont tout à fait renoncé au remboursement de certains prêts. On a pu enregistrer des efforts pour ouvrir aux produits africains les marchés de quelques pays développés. Il faut pourtant reconnaître que ces initiatives demeurent sporadiques et très insuffisantes devant l'ampleur et la gravité des problèmes qui assiègent l'Afrique. Un progrès véritable comporte bien d'autres exigences et appelle une action beaucoup plus vaste et mieux coordonnée.

- Relèvement des cours des matières premières

En premier lieu, il faudrait que les matières premières exportées par les pays africains se vendent à des prix stables et rémunérateurs. Nous appelons de nos voeux une évolution dans ce sens, et nous suivons avec le plus vif intérêt les délibérations de l'Uruguay Round, dont on peut espérer des résultats concrets. Fait à noter, les hommes d'Etat auxquels les Nations Unies ont confié ces temps derniers d'importantes missions spéciales - par exemple M. Craxi sur le problème de l'endettement international, ou encore M. Fraser - ont étudié avec beaucoup de soin la situation des matières premières africaines.

- Stratégies de développement

Ensuite, il faut mettre au point des stratégies de développement qui soient réalistes et bien adaptées aux conditions et aux besoins de chaque pays. L'Afrique n'a que trop souffert de ces projets démesurés, coûteux et finalement inutiles ou nuisibles, qui étaient généralement conçus en dehors du continent et que nous avions surnommés par dérision les "éléphants blancs". Dieu merci, on est revenu à plus de raison; il apparaît aujourd'hui qu'un véritable décollage de l'économie et de l'agriculture africaines exigera des fonds considérables, mais aussi une forte aide en nature.

- Aide alimentaire

Celle-ci comporte à mon avis deux grands volets: d'une part, l'aide alimentaire dont l'Afrique, je le disais à l'instant, continue d'avoir absolument besoin. A la lumière de l'expérience acquise, il me paraît nécessaire de revoir les modalités de cette aide. Telle qu'elle était dispensée jusqu'ici, elle a certes permis de sauver un grand nombre de vies humaines, et l'on ne saurait mettre en doute l'utilité et la nécessité des opérations d'urgence. L'influence positive que l'aide alimentaire aurait pu exercer sur le développement agricole semble moins évidente; on peut s'interroger à ce sujet, et je crois que seule une évaluation approfondie permettra d'apporter la réponse et, au besoin, de réorienter les activités. Quoi qu'il en soit, les pays d'Afrique devront surtout compter sur eux-mêmes pour se libérer progressivement de cette nécessité.

- Aide en intrants

D'autre part, l'aide en intrants agricoles à laquelle nous avons consacré, sur la demande de votre quatorzième Conférence régionale, une étude approfondie qui a été soumise à la Conférence de la FAO en 1987 et qui présentait des propositions précises. Nous en avons reparlé à Maurice en 1988, et je crois inutile de m'étendre à nouveau longuement sur ce sujet. Jusqu'ici, et malgré les appréciations favorables de nos organes délibérants, force est de reconnaître que cette initiative n'a guère soulevé l'enthousiasme des donateurs. Nous ne nous tenons cependant pas pour battus; avec l'appui des pays africains, qui sont les premiers intéressés, nous poursuivrons inlassablement nos efforts pour donner l'ampleur voulue à cette forme d'aide, à laquelle nous attachons une importance fondamentale.

- Coopération régionale

L'Afrique a également besoin d'entités économiques régionales afin de développer les échanges sud-sud, et en particulier le commerce intrarégional. Les pays africains se sont efforcés à maintes reprises de mettre sur pied des organismes visant à réaliser l'intégration économique au niveau régional et sous-régional. Reconnaissons-le franchement: en raison d'un certain nombre de difficultés - et notamment du découpage des pays suivant des frontières fixées par les anciens colonisateurs et qui ne tiennent pas compte des réalités géographiques et humaines - les résultats obtenus jusqu'à présent n'ont pas été à la hauteur des ambitions ni des efforts déployés. Il ne faudrait pas pour autant se décourager, mais peut-être chercher à définir des objectifs plus précis, à coordonner l'action des diverses entités existantes, et en fin de compte à les fédérer.

- Education et formation

Dans cette liste forcément incomplète des clés d'une solution à long terme, je voudrais encore mentionner l'éducation et la formation. En effet, aucun des problèmes que je viens d'évoquer ne pourra trouver de solution véritable si les hommes et les femmes d'Afrique ne sont pas préparés à tirer le meilleur parti à la fois des ressources de la Région et de l'aide que la communauté internationale pourra lui apporter. La mise en valeur des ressources humaines, qui sont le bien le plus précieux de l'Afrique, conditionne tout le reste et doit venir au premier rang des priorités. Exemple encourageant, on voit des pays d'Asie plus pauvres en ressources naturelles que les pays d'Afrique remporter des succès économiques éclatants parce qu'ils ont su développer et utiliser le potentiel que

représente leur population; je songe notamment à Singapour ou à la Corée. Dans votre Région même, des pays comme Maurice réalisent des progrès remarquables vers le bien-être et la prospérité après s'être engagés dans la même voie.

Des signes encourageants

En dépit de toutes les difficultés, l'Afrique a ses chances. Pour fragiles et dégradées qu'elles soient, ses ressources naturelles sont considérables et susceptibles d'une mise en valeur bien plus intense que ce qui s'est fait jusqu'ici. Pour pauvres qu'ils soient, ses fils et ses filles représentent sa plus grande richesse. Au milieu des situations les plus douloureuses et des menaces les plus tragiques, des événements porteurs d'espérance viennent nous réconforter. Je n'en citerai que deux: l'accession à l'indépendance de la Namibie, que je suis heureux et fier de saluer ici et où nous venons d'ouvrir un bureau; l'avènement en Afrique du Sud d'un climat de détente et de meilleure compréhension qui devrait aboutir sous peu à la disparition totale et définitive de l'apartheid. Inutile de dire que nous suivons l'évolution de la situation avec le plus vif intérêt. Depuis quelque temps, il semble que la communauté internationale manifeste à l'Afrique une solidarité plus agissante. Dès lors, il apparaît clairement que, pour profiter des ces chances, les peuples et les gouvernements de l'Afrique doivent se montrer résolus à prendre fermement en main leur propre destinée il n'est pas d'autre issue.

L'action de la FAO en Afrique

Dans cet effort d'auto-assistance, l'Afrique peut compter sur un allié qui ne lui a jamais fait défaut et qui reste indéfectiblement attaché à sa cause, à savoir la FAO. C'est en effet dans la Région que nous poursuivons notre action la plus vigoureuse, c'est à elle que nous consacrons le plus clair de nos ressources et de notre énergie. Comme vous le savez, nous avons effectué voici quelques années une étude extrêmement fouillée sur le devenir de l'agriculture africaine: travail énorme, qu'il s'agit maintenant de faire passer dans les faits et qui peut devenir la pierre d'angle du développement agricole de l'Afrique. Nous sommes plus présents ici qu'en n'importe quelle autre partie du monde: 60 pour cent de nos bureaux de pays sont implantés dans la Région, qui ne compte pourtant guère plus de 10 ou 12 pour cent de la population mondiale. Près de la moitié de nos projets, de nos experts, de nos activités sont consacrés à l'Afrique. A titre d'exemple, en 1989, plus de 40 pour cent des activités de notre Centre d'investissement ont porté sur l'Afrique au Sud du Sahara; si l'on inclut l'Afrique du Nord, le nombre total des projets approuvés à la suite de ces travaux se monte à 18, avec des investissements dont la somme dépasse le milliard de dollars. Je tiens à ce propos à souligner la coopération cordiale et féconde que notre Centre d'investissement poursuit avec la Banque africaine de développement.

Je crois avoir donné une autre marque de notre attachement à la cause africaine en choisissant, pour représenter la FAO dans la Région, M. Robert Tiebile N'Daw. Citoyen du Mali, ingénieur géologue de Nancy, plusieurs fois ministre, M. N'Daw connaît à fond divers organismes régionaux comme l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal, et il possède une riche expérience du système des Nations Unies, puisqu'il a travaillé avec la FAO, la commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, le PNUD et le PNUE. Par lui-même, ce choix témoigne de l'importance que nous attachons, et que j'attache personnellement, à tout ce qui peut servir l'Afrique avec un maximum d'efficacité.

Notre action dans la Région se trouve malheureusement limitée par une contrainte devant laquelle nous demeurons impuissants: l'insuffisance des ressources dont nous disposons. Je ne veux pas revenir sur les causes et les conséquences d'une situation financière qui ne vous est que trop connue. Devant les effets néfastes de cette pénurie de moyens sur le travail de développement agricole en Afrique, je me bornerai à vous inviter instamment à joindre vos voix à la nôtre pour faire appel aux pays riches qui doivent à l'Organisation des arriérés de contributions.

Tel est le contexte dans lequel je voudrais maintenant évoquer, en quelques mots, les deux grands thèmes dont vous êtes appelés à débattre, à savoir les stratégies de lutte contre la malnutrition et le Plan international de conservation et de remise en état des terres en Afrique. La première de ces questions a été inscrite à votre ordre du jour en conformité d'une décision de la Conférence de la FAO invitant les Conférences régionales à l'examiner afin de contribuer à la préparation de la Conférence internationale sur la nutrition qui se tiendra en 1992. La seconde découle d'une recommandation adoptée par votre quatorzième Conférence régionale dans le sillage de notre grande étude "L'agriculture africaine: les 25 prochaines années". C'est dans ce cadre que nous avons préparé les deux documents de fond dont vous êtes saisis.

Lutte contre la malnutrition

Comme vous ne le savez que trop, faim et malnutrition continuent de sévir en Afrique avec une ampleur effrayante. Sans doute le pourcentage des malnourris tend-il à diminuer, malgré une remontée en 1983-85 à la suite de la terrible sécheresse qui reste dans toutes les mémoires. Il n'en demeure pas moins voisin de 30 pour cent - c'est-à-dire qu'environ un Africain sur trois ne mange pas comme il faudrait. Quant au nombre absolu des victimes, la rapidité de la croissance démographique et la lenteur des progrès en matière de disponibilités alimentaires font qu'il ne cesse d'augmenter; aujourd'hui, il dépasse largement les 140 millions. Paradoxalement, la population des campagnes, où l'on produit la nourriture, est plus durement atteinte que celle des villes. Non seulement la malnutrition affecte la santé des individus, mais encore elle compromet gravement les possibilités de développement futur. D'où l'urgence de mettre en place des stratégies efficaces qui veillent particulièrement à la protection des groupes vulnérables et à faible revenu.

Dans un premier temps, on pourrait prendre des mesures concrètes - par exemple création de jardins familiaux ou introduction de variétés de plantes à haute valeur nutritive - et adopter des politiques et programmes sociaux afin de renforcer la sécurité alimentaire. A plus long terme, il s'agirait de prendre en compte les considérations nutritionnelles dans tous les programmes de développement agricole et rural, et d'instaurer des systèmes de surveillance nutritionnelle. Vous trouverez dans le document qui vous est soumis des propositions visant le renforcement des programmes alimentaires et nutritionnels que nous exécutons dans la Région, de concert avec d'autres institutions des Nations Unies. Je suis sûr que les idées et les données d'expérience que vous allez échanger enrichiront les possibilités d'une action efficace dans ce domaine.

Conservation et remise en état des terres

Une bonne nutrition suppose une production agricole soutenue, qui elle-même exige des ressources en terres dont la productivité ne se dégrade

pas. Or, comme le soulignait l'étude "L'agriculture africaine: les 25 prochaines années", la dégradation menace gravement les terres agricoles, pastorales et forestières de la Région. C'est à l'échelle du continent entier que s'impose la mise en oeuvre d'une stratégie de conservation et de restauration des sols.

Il existait autrefois, dans maintes parties de l'Afrique, des systèmes traditionnels qui purent assurer une bonne conservation des terres tant que la pression démographique ne vint pas rompre un équilibre délicat. Par la suite, divers programmes de grande envergure, souvent élaborés par des administrations coloniales ou des ingénieurs étrangers, s'efforcèrent de prendre la relève. Pour des raisons diverses, mais généralement liées à la méconnaissance du milieu géographique et humain, ces plans échouèrent. C'est pourquoi nous avons tenu à nous assurer les avis et le concours d'experts africains.

Le plan que nous présentons a pour ambition de permettre aux pays africains d'élaborer des programmes nationaux de lutte contre la dégradation des terres qui soient bien adaptés à leurs besoins spécifiques en améliorant l'utilisation des terres, en stimulant la participation des paysans et en développant les institutions nationales. Sur le plan régional, il prévoit l'institution de réseaux pour l'échange d'informations, la formation et la recherche. Au niveau international enfin, il examine les voies d'une coordination réaliste et efficace des politiques et des projets, qui permettrait de mobiliser dans le monde entier les ressources financières et techniques nécessaires.

Conclusion

Sur ces questions comme sur toutes celles que vous aborderez, nous allons écouter avec le plus vif intérêt les réflexions et propositions qui pourront émerger de votre dialogue, et nous en tiendrons le plus grand compte dans l'orientation future de notre action au service de la Région. C'est en effet sur vous et sur vos délibérations que repose pour une part importante l'avenir de la coopération de toute la communauté africaine en matière de développement alimentaire et agricole. Ainsi, vous êtes appelés à jouer un rôle de premier plan dans la mise en oeuvre de la volonté souvent affirmée des gouvernants et des peuples africains, qui sont résolus à prendre leur destinée en main.

Le ciel de l'Afrique reste lourd de nuages menaçants. Mais déjà on perçoit çà et là des éclaircies, et l'espoir de voir le soleil briller un jour sur tout votre immense continent n'est pas une chimère. Le vent qui seul pourra dissiper les plus noirs de ces nuages, c'est cette volonté dont je parlais à l'instant, c'est-à-dire ce mélange d'énergie tranquille et de sagesse venu du fond des âges et qui a permis au paysan africain de survivre malgré d'innombrables épreuves et difficultés.

Dans ce combat pour le bien-être et la dignité que vous menez et qui est un des plus beaux combats de l'homme, vous savez que la FAO se tient à vos côtés, résolue à faire le maximum pour vous aider à vaincre. Animé par cette espérance, je forme des voeux très chaleureux pour le plein succès de vos travaux.

Je vous remercie.

ANNEXE E

MOTION DE REMERCIEMENT

MESSAGE ADRESSE A SA MAJESTE HASSAN II, ROI DU MAROC

Majesté,

Au terme des travaux de la 16ème Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique, tenue à Marrakech du 11 au 15 juin 1990, les délégations gouvernementales de 43 pays africains, dont 28 conduites par des ministres, 27 observateurs représentant des pays et des organisations régionales et internationales, le Directeur général de la FAO, le Président du Conseil de la FAO, ont l'insigne honneur d'exprimer à Votre Majesté leurs sincères remerciements pour la qualité, la chaleur et la générosité de l'accueil qui leur a été réservé par les autorités marocaines, pour toutes les facilités mises à leur disposition et la parfaite organisation des travaux.

Ils saisissent cette occasion pour exprimer à Votre Majesté leur admiration pour les efforts exemplaires fournis par le Maroc pour le développement de l'agriculture nationale, pour assurer l'autosuffisance alimentaire du pays et la prospérité du monde rural, ainsi que pour les résultats remarquables obtenus sous Votre égide dans les domaines de la valorisation des terres, de la maîtrise des eaux et des investissements de production agricole, montrant ainsi une voie authentiquement africaine de développement capable de répondre aux défis posés par les aléas climatiques et les contraintes de l'économie mondiale.

Ils forment des voeux sincères de bonheur, de santé et de prospérité à Sa Majesté et à son Peuple.

Fait à Marrakech le 15 juin 1990

La Conférence

M-90/T0364F/1/9.90/800
ISBN 92-5-202987-7